

University of Alberta

**UTILISATION DES SERVICES SOCIAUX D'ACCUEIL ET
ETABLISSEMENT DE LA VILLE D'EDMONTON PAR LES
FEMMES IMMIGRANTES DE L'EST DE L'EUROPE**

by

NATALIA BAIETRAU

A thesis submitted to the Faculty of Graduate Studies and Research
in partial fulfillment of the requirements for the degree of

**Maîtrise en arts
in
Études Canadiennes**

Campus Saint-Jean

©Natalia Baietrau

Fall 2011
Edmonton, Alberta

Permission is hereby granted to the University of Alberta Libraries to reproduce single copies of this thesis and to lend or sell such copies for private, scholarly or scientific research purposes only. Where the thesis is converted to, or otherwise made available in digital form, the University of Alberta will advise potential users of the thesis of these terms.

The author reserves all other publication and other rights in association with the copyright in the thesis and, except as herein before provided, neither the thesis nor any substantial portion thereof may be printed or otherwise reproduced in any material form whatsoever without the author's prior written permission.

Je dédie mes succès à mon frère Ion qui a encouragé et appuie toujours mes études.

Linistea ingerilor sa te aiba in paza

Abstract

This thesis discusses the role and the importance of settlement services for women immigrating from Eastern-Europe (Romania, Russia, Ukraine and Moldova). The research is focused on understanding the ways in which immigrants connect to settlement services and how they perceive the various social programs that are meant to support their needs. The reception and establishment of newcomers ensure the transition stage of immigrants from one society to another. This thesis presents opinions of women immigrants who arrived in Canada in the last three years and presents the level of knowledge of settlement services. Through the survey's questions, discussions, and interviews, our research found that settlement services had little or no impact on settlement of our participants. Most of the settlement services are offered through social and cultural connections programs while immigrants are seeking more support in searching employment or recognition of foreign education and experience.

Résumé

Cette thèse porte sur le rôle des services d'accueil et d'établissement dans l'intégration des femmes immigrées de l'Europe de l'est. La recherche essaie d'identifier les moyens par lesquels les immigrantes prennent connaissance de l'existence de ces services. Ces services doivent avoir un rôle critique dans l'intégration des immigrées, parce que l'accueil et l'établissement assurent l'étape de transition de la société d'origine à la société d'accueil. Notre recherche reprend les opinions et les expériences des femmes arrivées à Edmonton dans les dernières trois années et analyse leur expérience d'utilisation des services d'accueil et d'établissement. Les données recueillies par diverses méthodes démontrent que ces services ont un impact réduit dans l'établissement des immigrantes. La plupart des services offerts sont orientés vers la connaissance de la culture canadienne, tandis que les immigrantes ont besoin de plus d'aide pour la recherche du travail et pour la reconnaissance de leur formation et leur expérience.

Remerciements

Ces remerciements vont aux personnes qui méritent ma profonde gratitude pour leur soutien et leur aide tout au long de mes études à l'Université d'Alberta.

Je remercie le professeur Paulin Mulatris qui m'a encouragée dans cette recherche et qui a accepté de diriger mon mémoire. Son encadrement et son soutien m'ont été d'une grande aide. Je remercie également le professeur Paul Dubé pour les démarches entreprises pendant ces cours qui m'ont permis de développer mes connaissances sur les enjeux canadiens. Je le remercie d'avoir offert sa disponibilité, ses conseils, ses analyses et ses commentaires dans la lecture de ce mémoire. Merci aux professeurs Claude Couture, Nathalie Kermoal, Sheena Wilson et à toutes les personnes qui m'ont aidée et encouragée à continuer mes études. Je remercie bien sûr les professeurs Dominique Clément et Frédéric Boily qui ont accepté de faire partie du comité qui a examiné mon travail de recherche.

Je suis extrêmement reconnaissante à toutes les femmes qui ont accepté de remplir mes questionnaires et ont partagé avec moi leurs expériences et histoires vécues dans le processus d'accueil et d'intégration à Edmonton. Cette étude n'aurait pas été possible sans l'aide de Mme Lidia Macovei (Multicultural Health Brokers) qui a offert bénévolement de m'aider dans la recherche des participantes. C'est grâce à elle que j'ai connu plus de nouvelles venues de Roumanie, Moldavie, Russie et Ukraine.

Des remerciements spéciaux vont aux membres de ma famille qui m'ont toujours encouragée et soutenue au cours de mes études. Je remercie également Anshul Vishal d'avoir lu et corrigé les documents en anglais et pour le soutien de suivre mes études et ma recherche. Grâce à toutes ces personnes j'ai réussi à écrire ce mémoire. Enfin, mes remerciements vont à tous ceux et à toutes celles qui, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidée à réaliser ce travail.

Table des matières

Chapitre 1	1
Introduction	1
1.1 Problématique	1
1.2 Question de recherche.....	2
1.3 Les objectifs.....	3
1.4 Les hypothèses.....	5
1.5 Le plan de la thèse	5
Chapitre 2	6
Méthodologie.....	6
2.1 Stratégies et techniques méthodologiques	7
2.1.1 Revue de la littérature	7
2.1.2 Le questionnaire.....	7
2.1.3 L'entrevue individuelle	8
2.2 Les stratégies d'échantillonnage et le profil des participantes	9
2.3 L'analyse des données	14
2.4 Les limites de notre recherche	15
Chapitre 3	17
Cadre théorique	17
3.1 L'approche marxiste	18
3.2 L'approche fonctionnaliste	20
3.3 Bourdieu, son modèle de société et le capital social.....	22
Chapitre 4	25
Cadre conceptuel	25

4.1 La différenciation de genre	25
4.2 La participation des femmes immigrées	27
4.3 Statut d'immigrant	28
4.3.1 Catégories des immigrantes de cette recherche.....	28
4.3.2 Les trois approches selon Peter Li.....	30
4.4 La différenciation ethnique	31
4.5 Intersectionnalité des facteurs différentiels et la différenciation sociale ...	32
4.6 L'inclusion.....	33
Chapitre 5.....	36
Aspects historico-juridiques	36
5.1 Aperçu sur l'immigration au Canada et en Alberta	36
5.2 L'immigration – des enjeux actuels.....	40
5.3 L'immigration en Alberta et à Edmonton.....	42
5.4 Les immigrantes d'Europe de l'est à Edmonton et Alberta.....	43
Chapitre 6.....	49
L'accueil et l'installation de nouveaux arrivants : partage des rôles entre les gouvernements et les organismes à but non lucratif.....	49
6.1 Les institutions gouvernementales : rôle des différents paliers gouvernementaux.....	49
6.2 Les organismes à but non lucratif	51
6.3 Les organismes à but non lucratif d'Edmonton	52
6.4 Défis en matière de service aux immigrants	54
Chapitre 7.....	57
Les résultats de l'enquête sur le terrain	57
7.1 L'immigration des femmes.....	57

7.2 Les services d'accueil et d'établissement	59
7.3 L'accès et l'utilisation des services d'accueil et d'établissement.....	61
7.3.1 L'importance de la langue dans l'utilisation des services d'accueil et d'établissement.....	63
7.3.2 Les services d'accueil et les besoins économiques	64
7.3.3 Les services d'accueil et la famille/les amis	68
7.3.4 Les différences culturelles et l'ethnicité dans l'accueil et l'établissement des immigrées récentes	70
7.3.5 Les services d'accueil et d'établissement et l'intégration sociale....	72
Conclusions.....	73
Bibliographie.....	78
Annexe.....	89

Liste des tableaux

Tableau 1 – Choix des répondantes pour les questionnaires	11
Tableau 2 – Les concepts et les indicateurs de l'analyse des données	14
Tableau 3 - Le nombre d'immigrants arrivés de l'Europe de l'est de 2001 à 2006	45
Tableau 4 - Population immigrante selon le lieu de naissance et la période d'immigration (Recensement de 2006).....	46

Liste des figures

Figure 1 – Le pourcentage d'immigrés dans la société d'Edmonton, d'Alberta et du Canada selon le recensement de 1986, 1996 et 2001	44
Figure 2 - Le nombre d'immigrants arrivés de l'Europe de l'est de 2001 à 2006	45

Figure 3 - Population immigrante selon le lieu de naissance et la période d'immigration (Recensement de 2006).....	46
Figure 4 - Les sources d'information utilisées pour choisir la ville.....	48
Figure 5 - Les raisons de choisir la présente ville de résidence	48
Figure 6 - Niveau de connaissance des services d'accueil et d'établissement	60
Figure 7 - Les taux d'importance des services pour les immigrées.....	67
Figure 8 - Les raisons de choisir Edmonton.....	68
Figure 9 - L'importance de la culture d'origine	71

Chapitre 1

Introduction

1.1 Problématique

L'immigration est un processus de sélection qui influence la période de transition des femmes immigrées. Pour cette catégorie de femmes, l'éducation, l'information et les compétences linguistiques sont les clefs vers une inclusion réussie. La plupart des difficultés rencontrées sont favorisées non seulement par un manque de ressources informatives, mais aussi par une connaissance limitée du marché du travail. La diversité des rapports que les femmes immigrées confrontent, transforme la compréhension des valeurs et des concepts fondamentaux qui structurent la société et la culture canadienne¹.

De manière générale, la période de transition des immigrantes détermine leurs futures décisions concernant leur éducation et leur emploi. Ceci affecte leur développement au sein de la société d'accueil. Ainsi, l'information devient la clef du succès concernant leur inclusion et leur intégration. Les organismes à but non-lucratif et leurs services d'accueil ont la possibilité d'offrir cette aide. Toutefois ces services restent difficiles à identifier dans certaines situations. Parallèlement, les nouvelles arrivantes privilégient le plus souvent la recherche de travail à une quelconque aide administrative. Les multiples barrières bureaucratiques augmentent le délai de réponse aux demandes et aux différents besoins de ces femmes immigrantes. Au delà des stratégies d'accueil et d'établissement ayant pour but d'aider leur intégration, le gouvernement canadien encourage tous les immigrants à devenir des citoyens après une période de trois années². La diversité des stratégies pour accommoder les femmes nouvelles venues est en plein essor; pourtant les problèmes de ces femmes perdurent sans changement.

¹Roxanne Ng, *The Politics of Community. Immigrant Women, Class and State* (Halifax: Fernwood Publishing, 1996), 11.

²Ted Richmond et John Shields, « NGO-Government Relations and Immigrant Services: Contradictions and Challenges », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 6.3/4 (2005) : 515.

<http://resources.metapress.com/pdf-preview.axd?code=4366w82840710270&size=largest>

La persistance des problèmes rencontrés par les femmes immigrantes soulève la question de savoir pourquoi il existe des incohérences entre les besoins de ces nouvelles arrivantes et les services disponibles. Quelles sont les barrières de transition d'une société à l'autre? Quelle éducation reçoivent les femmes immigrées avant d'arriver au Canada? Comment faciliter le rapprochement entre les services d'établissement nécessaires et les bénéficiaires de ces derniers?

1.2 Question de recherche

Pour faciliter la période de transition de nouvelles venues, ainsi que « les rencontres » entre les diverses populations sur un même territoire, le gouvernement favorise la création d'organismes d'accueil et d'établissement dont le rôle principal est de répondre aux différents besoins et demandes des nouvelles venues. Le nombre grandissant d'immigrantes requiert une approche spécifique concernant leur accommodement et leur inclusion au sein de la société d'accueil, cela afin de les accompagner durant cette période de transition et de découverte de leur société d'accueil et du milieu socio-économique qui en découle. Les rapports entre ces organismes et les différents besoins des femmes d'Europe de l'Est sont au centre de ce travail. Ce mémoire compte interroger une question principale: comment les immigrantes d'Europe de l'Est utilisent-elles les services d'accueil et d'établissement afin de s'intégrer à la communauté d'Edmonton? Dans la logique de cette interrogation, d'autres questions importantes ont été identifiées: comment les immigrantes prennent-elles connaissance de l'existence des services d'accueil et d'établissement? Dans les cas où ces femmes ne demanderaient pas l'aide de ces services, pourquoi choisissent-elles de ne pas le faire? Quelles sont leur attitude et leur opinion vis-à-vis des services reçus pendant leur période de transition? Est-ce que les services d'accueil et d'établissement atteignent leur objectif de facilitation de la transition et de l'intégration de nouvelles venues?

Les réponses à ces questions vont assurer une évaluation concrète des services d'accueil pour les immigrantes.

1.3 Les objectifs

Lors de nos recherches, nous avons identifié deux types d'objectifs : théoriques et pratiques. Les objectifs théoriques consistent dans l'analyse critique des notions suivantes : l'immigration, les services d'accueil et d'établissement, l'inclusion et l'exclusion. Suite à cela, la conceptualisation et l'analyse de ces termes vont donner la possibilité d'identifier les stratégies de création des services pour les immigrantes et d'analyser leur utilité.

Les objectifs pratiques sont plus nombreux. Ceux-ci suivent les concepts mentionnés ci-dessus dans un cadre pratique. Ainsi, nous prétendons compléter les lacunes sur les connaissances des services d'accueil et d'établissement à Edmonton, mais aussi observer le processus d'interaction entre les immigrantes et les fournisseurs de ces services. Les entretiens avec des femmes issues de l'immigration vont aider à identifier les taux d'utilisation de ces services et les causes d'isolement des femmes dans la configuration socio-urbaine d'Edmonton. À partir de ces idées, nous comptons repérer les constantes de la vie d'immigrante, cerner les similitudes, la régularité et la récurrence avec lesquelles les immigrées d'Europe de l'Est sont exposées³. Les recherches sur l'intégration d'un groupe particulier (ici, les femmes d'Europe de l'Est) peuvent favoriser une meilleure compréhension du processus d'immigration et d'intégration de plusieurs points de vue : comme catégorie sociale et comme groupe ethnique minoritaire. Une telle expérience serait applicable aux autres milieux similaires à celui d'Edmonton.

Afin de compléter notre étude, nous avons établi des objectifs secondaires venant renforcer et compléter nos objectifs primaires énoncés ci-dessus. Nous comptons premièrement recueillir d'une manière systématique les informations valables et fiables sur le processus d'immigration et d'inclusion à Edmonton. Puis nous questionnerons et analyserons les pratiques d'accueil pour évaluer dans quelle mesure leurs interventions prennent ou non en compte les besoins

³ Sylvie Dagenais, *Sciences humaines et méthodologie : Initiation pratique à la recherche* (Laval : Éditions Beauchemin Itée, 1994), 32.

spécifiques des femmes immigrées. Les informations recueillies seront utiles pour créer une image détaillée de la situation actuelle des immigrées de l'Europe de l'Est habitant Edmonton.

L'ethnicité et la culture sont des sujets très importants dans le discours des immigrantes récentes. Par conséquent, un des autres objectifs de cette recherche sera d'identifier les services d'accueil accessibles aux immigrées et de comprendre si ces services sont ciblés à partir du critère ethnique. De tels objectifs vont donner aussi l'opportunité de recueillir plus d'information sur la capacité des immigrantes à comprendre la société d'accueil.

Nous espérons recueillir des commentaires sur les services d'accueil et d'établissement, mais aussi sur la manière dont les personnes interrogées ont eu connaissances de ces derniers. L'identification des organisations fournisseuses des services pour les immigrantes (non/-gouvernementales) par l'intermédiaire des nos participantes, peut constituer une importante stratégie d'évaluation de leur efficacité et de leur utilité.

En ayant une meilleure connaissance du système d'accueil offert par les organisations en charge, nous pourrons formuler des suggestions visant à améliorer les services d'accueil. Le caractère académique va servir d'inspiration pour le développement des sujets sur les immigrantes d'autres ethnies ainsi que pour le processus d'intégration socioculturel par l'aide des services sociaux pour les immigrantes.

Nous comptons par cette recherche établir une première étape pour une future recherche plus avancée sur l'impact du secteur à but non-lucratif canadien dans l'intégration des nouvelles arrivantes. La recherche peut être utilisée également pour l'élaboration de certains plans d'actions et de programmes afin d'augmenter l'utilité des services d'accueil et les stratégies d'accueil et d'inclusion des femmes issues de l'immigration.

1.4 Les hypothèses

Nous supposons que les services d'accueil ne sont pas capables de répondre aux besoins des nouvelles immigrantes. Les possibilités de les aider ne sont pas maximisées: les services d'accueil et d'établissement n'accomplissent pas jusqu'au bout le processus d'accueil et d'aide d'inclusion des immigrées. De plus, l'intégration et l'inclusion socio-économique des femmes sont retardées en raison de la discrimination des nouvelles arrivées en tant que femme et immigrante.

1.5 Le plan de la thèse

Le contenu du mémoire est organisé selon les étapes de la recherche. Ainsi, l'étude comporte sept parties. La première partie, comme nous venons de la voir, est concentrée sur la question de recherche, avec les objectifs, la problématique, mais également avec l'hypothèse qui nous a permis d'initier cette recherche. La deuxième partie est consacrée à la méthodologie utilisée pour recueillir les données pour la vérification de notre hypothèse de travail. La troisième partie explique les modèles courants qui ont influencé notre démarche et l'organisation de notre projet de recherche.

À la suite de la recherche approfondie, plusieurs termes et concepts importants ont été identifiés. Donc, la quatrième partie présente le cadre conceptuel avec des questions liées à la différenciation sociale causée par divers facteurs. La cinquième partie concerne le processus d'immigration canadienne, plus particulièrement celui des immigrées récentes. La sixième partie contient des informations reliées aux fournisseurs des services d'accueil et d'établissement et aux services mêmes. Enfin, la dernière partie présente et analyse les données recueillies par les questionnaires et les entrevues individuelles. Ce chapitre présente les opinions des femmes sur le processus de transition et sur les services d'accueil et d'établissement.

Chapitre 2

Méthodologie

Nous avons considéré l'analyse qualitative comme une méthode pertinente pour cette recherche. Plusieurs raisons justifient notre choix d'utilisation de l'approche qualitative pour cette recherche. D'abord, les données démographiques d'Edmonton sur les immigrées d'Europe de l'Est font qu'une recherche quantitative n'aurait pas fourni de données statistiquement représentatives et fiables. Alors qu'une enquête qualitative offre la possibilité de cerner et d'examiner la panoplie de facteurs - fort variés et complexes qui structurent l'organisation socio-spatiale et économique des immigrées.

Afin d'accueillir plus d'information pour notre mémoire, nous avons trouvé pertinent d'inclure plusieurs stratégies méthodologiques : la revue de la littérature, l'entrevue individuelle et le questionnaire. Le questionnaire a permis d'impliquer plusieurs participantes, en tant que l'entrevue nous a aidé comprendre mieux le processus d'établissement des immigrantes à Edmonton. L'observation participative comme technique nous a permis de récolter les informations nécessaires pour compléter ce projet. Notre expérience d'immigrante et l'expérience de nos proches nous ont aidées à mieux comprendre les processus de transition étudiés. Les stages de bénévolat auprès des immigrants au Centre International de l'Université de l'Alberta et à l'organisation Catholic Social Services pendant l'été 2010 ont aidé de mieux comprendre les enjeux auxquels sont soumises les immigrantes récentes.

Il est important de mentionner qu'il s'agit d'une recherche qualitative visant à obtenir des données susceptibles de répondre à notre question de recherche. Ces données nous permettent aussi d'explorer les hypothèses du travail dégagées par nos lectures sur les services d'accueil et d'établissement en valorisant les particularités de l'intégration de la population des immigrées récentes.

2.1 Stratégies et techniques méthodologiques

2.1.1 Revue de la littérature

La revue de la littérature ainsi que la création d'une liste bibliographique compréhensible ont été les premières étapes de notre projet. Ce processus nous a permis d'établir un fondement de connaissances nécessaires aux enjeux liés aux femmes immigrées, au féminisme, à l'immigration, aux organisations à but non-lucratif ainsi qu'aux services d'accueil et d'établissement. Jusqu'à aujourd'hui, il n'y a aucune recherche qui valorise le rôle des services d'accueil à l'intégration des immigrées venues à Edmonton. Les sources utilisées pour la compréhension et le développement du sujet ci-dessous sont essentiellement constituées de rapports gouvernementaux et académiques, de statistiques, de mémoires, mais aussi de divers articles et de livres édités au Canada et à l'étranger. Nous avons porté une attention particulière à la documentation portant sur les communautés ethniques à Edmonton.

La diversité des informations et des sources d'information sur les questions traitant du domaine de l'immigration et ensuite de l'établissement, nous a imposé une large revue de littérature. Cependant la bibliographie contient uniquement les titres les plus importants. Plusieurs ressources académiques ou statistiques sont plus facilement accessibles en ligne. Cela explique la diversité des sites internet cités dans la bibliographie.

2.1.2 Le questionnaire

Les aspects retenus pour la réalisation du questionnaire étaient organisés autour de quatre sujets importants pour les immigrées: le travail, les services d'accueil et d'établissement, l'éducation et les rapports socioculturels. Une grande variété de questions ont été développées afin d'obtenir une information des plus pertinentes sur le processus d'immigration et d'établissement.

Les questions élaborées étaient de deux types: ouvertes et fermées. Ces questions ont permis à nos participantes de répondre par une réponse concise (oui ou non) avec la possibilité de préciser ou de détailler les réponses. Les questions

avaient comme but d'évaluer l'importance et l'impact des services d'accueil et d'établissement sur l'intégration socio-économique des femmes immigrées durant leurs trois premières années. D'autres thèmes retenus tournaient autour de la maîtrise des langues officielles, la réalisation des études pour leurs besoins, les activités spécifiques culturelles, la participation aux activités sociales de la société d'accueil et le degré d'utilisation et d'utilité des services d'accueil et d'établissement.

La participation bénévole a été bien reçue par la plupart de participantes. Dans la majorité des cas, la communication a été limitée aux courriels électroniques. Les participantes ont reçu leur questionnaire par courriel ou par voie postale.

2.1.3 L'entrevue individuelle

Une autre étape de la recherche a été la réalisation des entrevues individuelles. Ces dernières nous ont aidée à élargir nos connaissances par le biais de cas particuliers d'expériences de femmes ayant vécu ou étant encore actuellement dans le processus d'intégration (transition) socioculturelle. L'approche en tête-à-tête a facilité l'interaction et la coordination des sujets abordés. Le succès des entrevues a été assuré par la relation non hiérarchique entre les participantes et nous, mais aussi par l'apparition de liens de proximité dus aux similarités linguistiques et culturelles avec les participantes⁴.

Trois entrevues individuelles ont ainsi été réalisées. Les trois participantes sont d'origine différente : moldave, russe et ukrainienne. Ces trois participantes sont établies à Edmonton avec leur famille. Le processus d'établissement à Edmonton vécu par chacune se ressemble beaucoup.

Chaque entrevue a été organisée d'une manière semi-directive⁵ en mettant l'accent sur le contexte socioculturel environnant. La durée de l'entrevue a été d'environ quarante minutes. Cette approche a permis de soulever plusieurs

⁴ Michèle Ollivier et Manon Tremblay, *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche* (L'harmattan: Montréal, 2000), 127.

⁵ Ibid, 128.

questions et de les développer dans le but de générer plus d'idées et d'opinions. En vue d'obtenir un feedback assez riche, nous avons tenté d'instaurer un climat rassurant permettant à chacune de participantes d'exposer ses opinions sur le processus d'immigration tel qu'elle l'a vécu. Ces entrevues ont une importance critique dans la compréhension des attitudes vis-à-vis de la société d'accueil et les connaissances des services d'accueil et d'établissement.

L'interaction directe avec les participantes a permis d'identifier les étapes de leur inclusion culturelle au sein de la ville d'Edmonton. Nous avons été capables de rassembler plus d'informations sur le processus d'inclusion et d'acquisition de ces immigrantes à Edmonton en établissant une certaine régularité dans leur accueil. Ceci nous a permis de compléter et de clarifier les informations obtenues par les questionnaires, en assurant la fiabilité des données obtenues.

Les questions ont été modifiées et reformulées pendant l'entrevue pour faciliter leur compréhension et la réception des réponses. Les trois entrevues individuelles ont été réalisées à un intervalle de deux semaines entre janvier et mars 2011. Les participantes ont été contactées et les entrevues ont été établies par téléphone.

2.2 Les stratégies d'échantillonnage et le profil des participantes

Les stratégies d'échantillonnage ont été le résultat de lectures réalisées sur les immigrées récentes au Canada et sur les services d'accueil et d'établissement. Nous avons observé que la littérature est assez flexible sur la définition du terme « immigrante récente »⁶. Par conséquent, nous avons consulté plusieurs organisations offrant des services d'accueil et d'établissement. Selon ces organisations, la durée maximale pour être considérée comme nouvelle arrivante⁷

⁶ Baha Abu-Laban, *The settlement experiences of refugees in Alberta: a study prepared for Citizenship and Immigration Canada*, (Edmonton: University of Alberta, 1999), <http://pcerii.metropolis.net/Virtual%20Library/RefugeeStudy/index.htm>

⁷ Plusieurs recherches de Statistique Canada ont tendance à classer les immigrants récents comme des personnes ayant immigrées depuis dix à quinze ans.

varie entre trois et cinq années⁸. La période de trois années est le délai selon lequel la plupart des organisations à but non-lucratif qualifient les nouveaux arrivants au Canada comme catégorie vulnérable. Toutefois, ces personnes ont accès aux services d'accueil et d'établissement sans frais ou à frais réduits. Ainsi, cette période de trois ans a été considérée comme point de référence dans notre définition des immigrées récentes. Nos participantes ont donc vécu à Edmonton entre six mois et quatre ans.

Nous avons ciblé uniquement des résidentes permanentes étant arrivées directement de leur pays d'origine et n'ayant pas eu d'expérience de vie dans un pays étranger autre que le Canada. Notre but a été d'identifier des personnes expérimentant pour la toute première fois l'aventure que représente le statut d'immigrant et pour qui l'intégration représente un nouveau défi.

Dans une autre étape nous avons regroupé l'origine géographique d'Europe de l'est dans un groupe plus restreint. Ainsi, en nous appuyant sur le contexte géographique, historique, sociopolitique et économique, nous avons choisi de travailler avec des immigrées arrivées de quatre pays : Roumanie, Moldavie, Russie et Ukraine. Ces quatre pays ont connu des taux élevés d'immigration depuis 1989. De plus, les données statistiques de 2001 et 2006 nous ont permis de définir un montant de confiance des participantes ayant pu être accueillies. Selon ces données, le nombre total d'immigrants de ces pays à Edmonton représente quelque 2000 personnes.

Considérant le nombre restreint de participantes disponibles, nous avons contacté plusieurs personnes afin d'assurer un échantillon représentatif. Plusieurs femmes n'ont pas répondu à nos demandes. D'autre part, les barrières intervenues dans le processus de recrutement, ainsi que le nombre restreint de participantes recrutées, démontrent que les données statistiques ne sont pas fiables.

Le groupe des immigrées sélectionnées a été déterminé et marqué en fonction des critères démographiques de la ville d'Edmonton et de l'âge. La

⁸L'information obtenue auprès des organisations spécialisées peut être consultée librement sur le site des organisations à but non-lucratif s'occupant des immigrants et réfugiés.

tranche d'âge de 18 à 50 ans est considérée comme un des critères. Toutefois la tranche d'âge allant de 20 à 40 ans a été favorisée en tenant compte du système d'immigration canadien qui le favorise et grâce aux opportunités de s'intégrer dans le système éducationnel et professionnel. Le statut marital, l'éducation ou la catégorie d'immigration n'ont pas été considérés comme des critères primordiaux pour l'établissement du groupe ciblé. Pourtant dans le processus de dialogue avec nos participantes ceux-ci ont constitué des critères ponctuels qui ont compté dans l'analyse de nos résultats. Pour préserver l'anonymat des personnes participantes, nous avons retenu seulement leurs prénoms. Les noms des participantes ont été omis dans la recherche.

Tableau 1 – Choix des répondantes pour les questionnaires

Nom fictif	Pays d'origine	Tranche d'âge	Catégorie d'immigration	Statut civil	Niveau d'études complétées dans le pays d'origine	Période de résidence à Edmonton
A1	Moldavie	25-30 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	Maîtrise en Business Administration	2-3 années
A2	Moldavie	30-40 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	BAC en Éducation	2-3 années
A3	Moldavie	20-25 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	BAC en Économie	6 mois
A4	Ukraine	30-40 ans	Catégorie de la famille : époux et partenaires	Mariée	Écoles secondaire (Collège) en comptabilité	1-2 années
A6	Moldavie	25-30 ans	Travailleurs qualifiés et	Mariée	BAC en Tourisme	6-12 années

			professionnels			
A7	Russie	25-30 ans	Catégorie de la famille : époux et partenaires	Mariée	BAC en Médecine	2-3 années
A8	Ukraine	30-40 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Célibataire	MSc in Horticultural Economics, MA in Finance	3-5 années
A9	Roumanie	30-40 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Célibataire	Études Sup. en Thérapie Physique	> 5 années
A10	Roumanie	40-50 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	Maîtrise (Sociologie et Médecine)	1-2 années
A11	Ukraine	30-40 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	BAC Médecine	2-3 années
A12	Ukraine	25-30 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Célibataire	BAC Traduction de la langue anglaise et Allemagne	3-5 années
A13	Ukraine	30-40 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Célibataire	BAC	2-3 années
A14	Moldavie	30-40 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	BAC en Économie	3-5 années
A15	Roumanie	20-25 ans	Catégorie de la famille : époux	Union libre	Pas des études	1-2 années

			et partenaires			
A16	Roumanie	30-40 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	BAC	1 année
A17	Roumanie	30-40 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	École Secondaire	2-3 années
A18	Moldavie	25-30 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Célibataire	BAC	1-2 années
A19	Russie	40-50 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	BAC Medicine, Obstetrics and Gynaecology	6- 12 mois
A20	Russie	25-30 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	BAC en Management	6-12 mois
A21	Romania	30-40 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	École Secondaire	3-5 années
A22	Romania	30-40 ans	Travailleurs qualifiés et professionnels	Mariée	École Secondaire	1-2 années

Plusieurs stratégies ont été utilisées pour trouver/recruter les participantes :

- Annonces publiées dans les magazines universitaires et ethniques;
- Annonces en ligne sur les pages internet;
- Annonces envoyées par courriel électronique aux divers groupes d'étudiants ou groupes professionnels, liste de distribution;
- Annonces envoyées aux groupes et aux associations ethniques visées.

Certaines participantes ont été trouvées par l'intermédiaire d'autres participantes ou d'amis.

2.3 L'analyse des données

Le processus de documentation bibliographique a constitué une première étape en vue d'établir les stratégies méthodologiques de la recherche pour formuler une problématique pertinente par rapport à l'hypothèse initiale du projet. Cette première étape a été terminée à la fin du premier trimestre de l'année 2010.

Les critères d'analyse ont été élaborés selon les objectifs de notre projet. Nous avons établi des indicateurs qui nous ont permis de mesurer les connaissances des services d'accueil et le degré d'intégration. Ainsi, nous avons pu construire le tableau ci-dessous dans lequel nous présentons les concepts, les dimensions et les indicateurs sur lesquels porte notre travail.

Tableau 2 – Les concepts et les indicateurs de l'analyse des données

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Accueil et établissement (étape de transition)	Services d'accueil et d'établissement	Le niveau de connaissance des services d'accueil; Le degré d'utilisation des services d'accueil;
Intégration socio-économique et culturelle	Exclusion/ Inclusion Inégalités Sexisme Capital social	Langue Ethnie Culture Pays d'origine Inégalité des chances sur le marché du travail Éducation Participation sociale

Les données recueillies via les questionnaires ont été regroupées dans un tableau, puis comparées et interprétées. Dans le cas des entrevues, après leur transcription, les faits présentés par les participantes ont été comparés avec les données des questionnaires. Ainsi, en nous appuyant sur les indicateurs précisés, nous avons analysé avec rigueur les réponses des immigrées afin de comparer leurs opinions et leurs besoins aux services d'accueil et d'établissement existants.

La comparaison des faits et des réponses ainsi que leurs interprétations est importante car elle a permis une objectivation et un enrichissement des connaissances⁹ sur les politiques et les stratégies d'inclusion développées dans la province, au sein de laquelle les immigrées les ont connues, et sur la façon dont ces stratégies répondent aux besoins des femmes immigrées. Dans ce but, nous avons privilégié une comparaison directe entre les données obtenues de chaque participante afin de les confronter aux faits généraux tirés de nos lectures.

2.4 Les limites de notre recherche

Au cours du processus de notre recherche, nous avons rencontré des difficultés qui ont imposé certaines limites engendrant des changements.

La plupart des recherches sur l'inclusion des femmes d'Edmonton sont liées surtout au racisme concernant les minorités visibles. Ainsi, l'accès à une documentation traitant des relations sociales et de l'inclusion des immigrantes d'origine caucasienne est limité. Dans la revue de la littérature sur le sujet, nous avons pris en considération l'élément ethnique. La plus grande partie de la littérature consultée étant en anglais, la langue fut également un défi lors de ce projet.

D'autres difficultés sont intervenues lors du recrutement des participantes et de la conduite des entrevues :

- les connaissances limitées des communautés ethniques et le manque d'un centre culturel ethnique ont fait difficile la localisation des immigrées.

⁹ Gérard Bouchard, *Genèse de nations et cultures du monde* (Montréal: Boréal, 2001), 36.

- la plupart des femmes étant venues accompagnées de leur famille, ainsi la présence des enfants et les soins relatifs aux nouveau-nés ont empêché leur mobilité pour la réalisation du questionnaire ou de l'entrevue, mais aussi leur intégration dans la société.
- la connaissance des services sociaux était réduite, voire inexistante.

Dans l'étape initiale, nous avons planifié d'organiser deux groupes de discussion. Cependant, certaines participantes ont porté à notre attention leurs difficultés concernant une prise de parole en public. Certaines participantes étaient limitées dans leurs disponibilités (la plupart des participantes ont des enfants en bas âge) et dans leurs mobilités vis-à-vis des moyens de transport. Nous avons donc remplacé les groupes de discussion par des entrevues individuelles. D'un autre côté, les participantes ont un faible niveau d'anglais dans la plupart des cas, ce qui nous a imposé de leur parler dans leur langue maternelle (russe ou roumaine). La traduction de données recueillis a été réalisée de manière libre par nous.

Le manque d'une base de données sur les immigrées récentes à Edmonton a rendu difficile la tâche d'identifier les participantes potentielles. Nous avons découvert que la plupart des organisations travaillant avec des immigrées n'établissent aucune donnée statistique des bénéficiaires de leurs actions. Lorsque de telles données ont été portées à notre connaissance, la lourdeur administrative nous permettant de les consulter a ralenti considérablement le processus de recrutement. Nous avons constaté à plusieurs reprises la difficulté d'évaluer le rôle des services d'accueil et d'établissement par les immigrées. Plusieurs de nos participantes ont choisi de ne pas répondre à toutes les questions.

Le manque d'une terminologie adéquate a alourdi le processus de recrutement, mais aussi nous a forcée à donner des descriptions détaillées des concepts utilisés. Un des plus confus fut le concept «immigré/immigrant». Nous avons observé que la législation en vigueur ne donne aucune définition précise concernant les personnes immigrées. Les spéculations et les traditions orales alimentent l'idée que les immigrantes sont des personnes ayant reçu la résidence

permanente. Pourtant, on retrouve des résidentes permanentes potentielles en processus d'application ou en attente de leur résidence permanente, vivant déjà au Canada depuis une année ou plus sous la catégorie de travailleur temporaire ou d'étudiant. Les représentants de ces deux catégories selon leurs intentions de rester et ou de s'établir au Canada se considèrent des immigrants. Pourtant ces personnes n'ont pas le droit d'obtenir l'aide des services d'accueil ou des subventions gouvernementales. Dès qu'elles obtiennent leur statut officiel d'immigrées, elles peuvent ne pas avoir besoin des services d'accueil ou elles n'ont pas le droit de les demander.

Les problèmes et les questions soulevés par notre recherche nous ont aidée à mieux étudier les processus auxquels sont soumises les femmes immigrées durant leur intégration.

Chapitre 3

Cadre théorique

L'immigration est un phénomène complexe qui entraîne plusieurs types de rapports sociaux¹⁰ : les rapports de production, les rapports de genre, les rapports inter-ethniques et les rapports intergénérationnels. Ce phénomène déstructure en permanence le tissu démographique¹¹ de toute société d'accueil¹². Il est articulé afin d'atteindre un objectif de base, à savoir l'inclusion des nouvelles populations accueillies. L'absence d'un tissu social cohésif, provoqué par les déplacements internes de la population et par les flux d'immigration, nous fait réfléchir sur les relations intrasociales développées dans la société moderne canadienne.

Parmi les multiples théories qui permettent d'articuler ces rapports complexes, les concepts suivants nous sont apparus comme pertinents: le

¹⁰ Elise Boulding, « Nomadisme, mobilité et statut des femmes », dans *Femmes, sexisme et sociétés*, éd. préparée Andrée Michel (Paris: Presses universitaires de France, 1977), 86.

¹¹ Yasmeen Abu-Laban et Christina Gabriel, *Selling Diversity* (Peterborough: Broadview Press, 2002), 105.

¹² Ng, *Politics*, 13.

marxisme, le fonctionnalisme, le structuralisme génétique (P. Bourdieu). En plus, le développement actuel du Canada implique plusieurs indicateurs comme le genre, la diversité, l'inclusion et l'identité. Une constante toujours valable qui interfère dans les rapports sociaux actuels est le concept de classe. Celui-ci est une partie intégrante de la sociologie de la société canadienne depuis toujours. Elles rendent possible la compréhension de la situation des immigrées dans la période de transition en démontrant leurs choix pour le futur et en éclaircissant quelles sont leurs opportunités.

Ces théories ont été influencées par les changements intervenus dans la société; ainsi le marxisme n'est plus seulement une loi pour créer le socialisme. Il est plutôt un modèle théorique différentiel, tout comme le fonctionnalisme ou le structuralisme de Bourdieu. Ces notions sont importantes pour exemplifier la diversité des choix dans les rapports sociaux qui s'établissent actuellement au Canada. Il faut aussi considérer qu'il n'y a pas de limites spécifiques pour tel ou tel modèle. Par exemple, une analyse des rapports sociaux de la société canadienne va démontrer la dominance de certains aspects provenant d'un ou de plusieurs modèles. La multiplicité des phénomènes qui influence la société canadienne comme l'immigration, le multiculturalisme, la diversité, l'ethnicité, la pauvreté, impose une approche plus complexe et plus flexible pour l'analyse de ces rapports. Ces modèles peuvent aussi exemplifier la perception de certaines catégories sociales (par exemple : comment la société d'accueil perçoit-elle l'immigration ou comment les immigrantes imaginent-elles leur accueil dans la société canadienne?) en fonction de l'héritage, de la catégorie sociale, de l'ethnicité ou du genre.

3.1 L'approche marxiste

Le marxisme est fondé sur l'existence des classes sociales bien définies qui développent un grand niveau de conscience selon les besoins et les intérêts de la catégorie de classe dans une société capitaliste. L'analyse marxiste est une analyse relationnelle puisqu'une classe sociale se définit toujours dans un rapport

conflictuel avec une autre¹³. La conscience développée a pour rôle social d'engendrer le changement social en utilisant le conflit entre ces dernières. L'approche marxiste revoit les valeurs des individus sous une critique égalitariste contraire au fonctionnalisme qui se prête à une critique méritocratique¹⁴. Le but du marxisme est de changer et d'enlever les rapports de classes inégaux.

Selon le marxisme, la société divisée en classes est exploitée par la classe dominante qui possède ou représente l'appareil coercitif de l'État et diffuse une « idéologie » pour confronter et soumettre les opprimés. Cette théorie s'appuie sur l'existence de deux groupes différenciés du point de vue socio-économique: être ou ne pas être propriétaire. La production, qui désigne les transformations économiques, influence le développement identitaire des indicateurs de genre¹⁵, de classe, d'ethnicité-race, d'âge et de nation¹⁶. Ces rapports inégaux de pouvoir ont un grand impact sur les chances d'une intégration socio-économique et culturelle des nouvelles arrivées.

Le travail de John Porter, *Vertical Mosaic* présente une société qui échappe au modèle de discrimination de la classe sociale¹⁷. Il nie l'existence des classes dans la société moderne et il identifie plus l'inégalité de la répartition des ressources et des récompenses entre les différents groupes ethniques. Selon lui, la société canadienne est organisée selon une mosaïque verticale¹⁸ dans le but d'accommoder l'élite qui favorise par tradition le groupe britannique. Affiliées plutôt à l'approche fonctionnaliste, ses opinions ont lancé le

¹³ Clement Wallace, « Power, Ethnicity, and Class: Reflections thirty years after the Vertical Mosaic », dans *The Vertical Mosaic Revisited* éd. préparée par Rick Helmes-Hayes et James Curtis (Toronto: University of Toronto Press, 1998), 39.

¹⁴ Kingsley Davis et Wilbert Moore, « Some Principles of Stratification », *American Sociological Review*, X (1945), cité dans John Porter, *The Vertical Mosaic* (Toronto: University of Toronto Press, 1965), 16.

¹⁵ Georges Ubbiali, *Marxisme et genre, une approche des débats actuels*, [en ligne], (consulté le 9 janvier 2010), <http://www.cahiersdusocialisme.org/2010/12/07/marxisme-et-genre-une-approche-des-debats-actuels/>

¹⁶ Wallace, *Power*, 48.

¹⁷ John Porter, *The Vertical Mosaic* (Toronto: University of Toronto Press, 1965), 10.

¹⁸ Les rapports de classe et d'ethnicité sont interdépendants et dans le cas des immigrantes, ils coïncident, selon Porter.

début d'une sociologie qui questionne les rapports de classes sous divers aspects. Des chercheurs comme Pat Armstrong et Wallace Clement font partie du groupe qui s'oppose aux opinions de John Porter. Ceux-ci appuient leurs opinions sur les règles du matérialisme de l'économie politique où les individus ne peuvent être vus que dans des rapports collectifs avec les autres membres de la société. Le modèle de classe de Porter, selon Pat Armstrong, est très étroit en laissant sans conceptualisation les rapports de genre qui surviennent par l'accès des hommes au pouvoir. Selon Porter, divers groupes ethniques ont accès aux divers niveaux de la société plus que d'autres groupes ethniques. Ainsi, ceux qui ont eu plus d'opportunités vont les transmettre aux autres générations¹⁹ aussi comme dans les rapports des classes imaginés par les marxistes.

L'existence de deux représentations sociales, selon la classe et l'ethnie, offre l'opportunité d'observer la société canadienne sous divers aspects qui ne sont qu'interdépendants.

3.2 L'approche fonctionnaliste

La théorie fonctionnaliste²⁰ dévoile un côté plutôt traditionaliste relevant du conservatisme nord-américain. Selon cette théorie, la classe sociale et l'inégalité sont des catégories nécessaires, et les gens arrivent tôt ou tard à faire partie de la classe souhaitée. Divers groupes ethniques se retrouvent en majorité à différents niveaux de la hiérarchie de la société. Ainsi, ces rapports influencent les opportunités des personnes à accéder à une éducation supérieure, à occuper un travail à responsabilités et à assurer leur bien-être social. En d'autres mots, l'ordre des choses est préétabli selon les règles de l'élite et ainsi celles de la société.

Porter fait une analyse détaillée de la classe moyenne de la société. Cette classe bien définie est limitée dans sa mobilité par la structure de la société, d'autant que, selon la théorie matérialiste, les membres de la classe moyenne peuvent rejoindre la classe plus basse des travailleurs ou la classe la plus haute.

¹⁹ Kingsley et Moore, *Some principles*, 17.

²⁰ Rick Helmes-Hayes et James Curtis, éd., *The Vertical Mosaic Revisited* (Toronto: University of Toronto Press, 1998), 16.

Ensuite, selon Porter, les groupes ethniques minoritaires occupent les positions les plus basses dans la structure de la société. Considérant le fait que cette structure est créée autour des ressources économiques, la mobilité professionnelle peut conserver cette limitation dans les générations suivantes. Le manque d'argent et d'éducation produit un faible pouvoir de décision dans la société. Cette forme d'organisation semble favoriser l'immigration pour remplir les niches occupationnelles les moins désirables par les membres de la société d'accueil. Le modèle de la société créé par J. Porter a donné moins de considération à la catégorie des immigrants. Bien qu'il se rattache à certains aspects, ceux-ci sont plutôt conçus comme des caractéristiques qui créent la catégorie sociale.

Trente ans plus tard, *The Vertical Mosaic. Revisited* et à la suite *Gendering the Vertical Mosaic* viennent de signaler un changement infime dans les rapports sociaux-économiques de la société d'accueil²¹ et une augmentation constante des distributions inéquitables des ressources selon la classe, le genre ou le groupe ethnique. Ces rapports sont impitoyables et impossibles à être dépassés.

Une des critiques que l'on peut formuler contre cette approche est que, contrairement à l'approche marxiste, elle ne prend pas en considération le concept de pouvoir étatique. Ce rôle est cédé à la faveur des élites économiques de la société, ainsi le rôle de l'État est réduit.

Actuellement, avec tous les changements intervenus dans les dernières décennies, la société canadienne est en transition. Les rapports sociaux au sein la société canadienne sont dictés ou influencés par les origines ethniques²², les classes et le genre. L'impact de la transmission de « l'héritage social » sous la forme de classe, d'ethnicité et de genre reste une question contradictoire, surtout du point de vue intergénérationnel et des périodes d'immigration. Selon la littérature consultée, les différences politico-économiques se reflètent dans le niveau de succès des anciens immigrants par rapport aux nouveaux arrivants. Divers flux d'immigration provenant de différents pays apportent les problèmes

²¹ Helmes-Hayes et Curtis, *The Vertical Mosaic*, 17.

²² Jeffrey Reitz, éd., *Ethnic relations in Canada. Raymond Breton* (Montréal & Kingston: McGill-Queens's University Press, 2005), 23.

de leur pays. Même si les problèmes politiques et économiques canadiens ont créé des périodes plus ou moins propices à l'immigration, la période d'immigration joue un rôle important dans l'intégration des immigrants. Par exemple, la récente crise économique a augmenté le nombre de personnes qui vont immigrer au Canada, mais a réduit les chances des immigrants de s'intégrer dans la société (surtout à cause du manque de travail, selon Statistique Canada). De plus, les difficultés rencontrées par les diverses vagues d'immigration ont influencé de manière négative les nouvelles générations d'immigrants. Ces derniers sont sujets aux mêmes inégalités et discriminations que leurs parents, voire pire²³.

Le modèle fonctionnaliste se détache du marxisme surtout par les futures attentes et du développement de la société. Clement et Armstrong²⁴ soutiennent la fusion des classes et une mobilité constante entre les niveaux sociaux, permettant ainsi l'accès à l'éducation et à d'autres opportunités. Ce modèle se rapproche du modèle de Bourdieu où la classe est une catégorie théorique créée et soutenue artificiellement.

3.3 Bourdieu, son modèle de société et le capital social

Pierre Bourdieu imagine la structure de la société comme étant composée de plusieurs dimensions. La création virtuelle de la classe, selon Bourdieu, est un acte virtuel mis en place par un certain groupe ou une certaine catégorie sociale. Bourdieu introduit le concept d'*habitus* qui englobe les prédispositions extérieures qui sont perçues comme le résultat du choix individuel. Aussi, comme le modèle marxiste, celui de Bourdieu soutient la présence de l'héritage social comme constant dans les rapports intergénérationnels de classes. Tous ces rapports de concurrence s'organisent dans de divers « champs ».

Influencé par l'approche marxiste, Pierre Bourdieu soutient la présence du conflit dans les rapports sociaux de classes. Pourtant, il opte pour une diversité

²³ Sarah Wayland, *Integration of Immigrants through Local Public Service* (Brampton: Regional Peel, Human Services, 2010), 1, [en ligne], (consulté le 9 janvier 2010), <http://site.ebrary.com/login.ezproxy.library.ualberta.ca/lib/ualberta/docDetail.action?docID=10390925>.

²⁴ Helmes-Hayes et Curtis, *The Vertical Mosaic*, 19.

des conflits issus de divers domaines²⁵ : économique, social, culturel et symbolique établis selon la division du travail. Ces conflits sont fondés sur deux principes de différenciation²⁶: le capital économique et le capital culturel. Le capital économique représente les ressources financières et exprime l'idée de verticalité et ainsi de hiérarchie de la société. Dans ce rapport, les dominants ont le pouvoir à la défaveur des dominés. Le capital culturel (l'éducation et les préoccupations culturelles) se manifeste d'une manière horizontale en affectant les membres de la même catégorie ou du même niveau social. Les conflits d'une telle origine s'établissent entre les membres de la classe dominante en différenciant ceux qui possèdent plus de ressources économiques, mais moins de ressources culturelles et vice-versa. Les rapports établis horizontalement sont similaires aux rapports économiques établis entre les membres des élites du modèle fonctionnel²⁷.

Un aspect curieux de cette approche est suggéré par le concept d'habitus. Selon Bourdieu, celui-ci englobe l'ensemble de prédispositions extérieures perçues comme des choix individuels. Ces « influences extérieures », toujours variables, sont directement influencées par les rapports créés entre les capitaux du champ. La société tend donc à masquer ces inégalités. Cet aspect a un rôle primordial dans la compréhension des rapports entre la société d'accueil et les immigrantes. La théorie de Bourdieu sur le capital social²⁸ peut être utilisée pour expliquer les rapports sociaux de classes établis entre les individus de la société d'accueil et les nouveaux arrivés. Selon Bourdieu, « social capital is the sum of the resources, actual or virtual, that accrue to an individual or a group by virtue of

²⁵ Pierre Bourdieu, *The Forms of Capital*, [en ligne], (consulté le 9 janvier 2010), <http://www.marxists.org/reference/subject/philosophy/works/fr/bourdieu-forms-capital.htm>

²⁶ Loïc Wacquant, *Durkheim and Bourdieu: the common plinth and its cracks*, dans «Reading Bourdieu on society and culture», éd. préparée par Bridget Fowler (Blackwell Publisher, 2000), 115.

²⁷ Helmes-Hayes et Curtis, *The Vertical Mosaic*, 13.

²⁸ Mary Daly et Hilary Silver, *Social exclusion and social capital: A comparison and critique*. *Theor Soc* (2008) 37: 540-541, [en ligne], (consulté le 27 mai, 2010), <http://www.brown.edu/Departments/Sociology/documents/Theory-Society-Daly-Silver-final.pdf>

possessing a durable network of more or less institutionalised relationships of mutual acquaintance and recognition »²⁹. Alors, les chances de succès de vie des immigrées sont dépendantes de l'appartenance à un certain groupe ou à certain réseau social, car au début du processus d'immigration, le capital social est pauvre et il ne représente pas une priorité. Ce phénomène affecte leur capacité à s'intégrer et ensuite leur inclusion. Ainsi, l'inclusion des immigrées est directement liée au développement de leur capital social. À leur arrivée, les rapports sociaux dans lesquels sont impliquées les immigrées sont minimes, ce qui restreint leurs chances d'intégration. Le capital social acquis peut offrir aux immigrées de plus grandes opportunités bénéfiques concernant leurs vies futures. Plus développés sont les rapports sociaux mieux seront les chances des immigrantes pour l'intégration et le développement économique. Par conséquent, si les immigrantes restent en marge, c'est-à-dire demeurent moins intégrées, le développement de leurs ressources humaines sera difficile. Dans une société où le discours social est dominé par des concepts comme l'intégration, l'accueil, la diversité et le multiculturalisme, il est impossible de concevoir l'existence de rapports de différenciation/discrimination raciale, ethnique et de genre. Pourtant, les recherches sur les questions d'immigration sont de plus en plus critiques envers l'accueil et l'établissement des femmes immigrées. Les difficultés et les différences rencontrées par ces femmes mettent en question les politiques canadiennes actuelles.

La théorie de Bourdieu limite le rôle des concepts positivistes. Cette théorie explique comment sont cachées les inégalités ressenties dans la promotion sociale par certaines catégories sociales comme les femmes immigrées en empêchant leur intégration dans la société. Autant que l'intégration dans la société d'accueil peut être traduite dans les investissements des ressources humaines et physiques de ces catégories.

²⁹Pierre Bourdieu et Loïc J.D. Wacquant, *An Invitation to Reflexive Sociology* (Chicago: University of Chicago Press, 1992), 119.

Chapitre 4

Cadre conceptuel

Il a été important pour nous de dresser un cadre conceptuel qui nous permet de clarifier les sujets abordés dans la recherche et d'éviter les confusions pouvant émerger de notre texte. Quelques concepts de base sont survenus de nos lectures.

4.1 La différenciation de genre

À la suite des rapports sociaux différentiels analysés ci-dessus, la catégorie de genre n'est pas prise en considération. Les rapports de genre situent la femme dans une posture modeste face à l'homme. Le marxisme évite la différenciation de genre puisque tous les membres de sa société doivent être égaux. Pat Armstrong indique que les rapports de genre doivent être expliqués par l'étude des rapports de classes³⁰. Selon les considérations exposées sur les différenciations de classes et de pouvoirs, le genre crée des sous-classes ayant les femmes pour membres. Ainsi, ces rapports sont très complexes en considérant la différenciation horizontale (en comparaison avec les membres de la même catégorie sociale : les hommes) et verticale (avec les personnes du même genre d'une autre catégorie ou classe : les femmes). Alors, la diversité des démarches auprès des femmes établit des rapports de pouvoir envers et même entre elles.

Par tradition, les rapports sociaux de genre placent la femme dans un contexte familial et domestique. Ce phénomène est observé dans le cas des immigrées. La politique traditionnelle s'appuie sur des termes qui réfèrent dans la plupart des cas aux expériences vécues par les hommes : l'égalité des genres est souvent mise en avant pour expliquer ce processus³¹. La différence de genre est «une institution sociale omniprésente » qui « fait partie intégrante des principales organisations sociales de la société »³². Pourtant, en temps que femmes et

³⁰ Helmes-Hayes et Curtis, *The Vertical Mosaic*, 19.

³¹ Abu-Laban et Gabriel, *Selling Diversity*, 25.

³² Baha Abu-Laban et Tracey M. Derwing, éd., *Reponse à la diversité dans le métropolis. Les actes du premier colloque national metropolis sur l'immigration* (Edmonton: Centre d'excellence des Prairies sur l'immigration et l'intégration, 1997), xvii.

immigrantes, elles rencontrent des difficultés plus complexes que les hommes dans les mêmes situations. Elles sont doublement discriminées en tant que femmes, mais également en tant qu'immigrées.

L'immigration n'est pas une partie anatomique féminine, c'est un processus de développement ou de recherche visant à échapper aux tensions sociales patriarcales et capitalistes du pays d'origine. Le processus vécu par la plupart des femmes immigrantes au Canada décrit le « passage du statut conféré au statut acquis »³³. Les femmes deviennent des immigrantes au moment où elles arrivent au Canada comme résidentes permanentes. Le statut acquis d'immigrante est marqué par des attributs sociaux. L'ethnicité³⁴ et la féminité deviennent dans ce contexte « des construits politiques et idéologiques [qui sont] produits, reproduits et transformés dans le contexte des rapports de domination »³⁵. Dans ce contexte, le cadre politique marque leur identité et le cours de leur intégration.

Les recherches sociologiques sur la condition des femmes immigrantes démontrent qu'à cause d'un sexisme ambiant dans le milieu professionnel, les femmes sont concentrées dans les catégories professionnelles moins payés comme l'éducation, le secrétariat, le domaine des services ou dans le commerce. Selon les données de Statistiques Canada, il apparaît que la plupart des femmes, dans leurs pays d'origine, étaient employées dans l'administration financière, (25% dans le pays d'origine et 18% six mois après leur arrivée) dans les sciences sociales, les services gouvernementaux et l'église (18% dans le pays d'origine et 6% six mois après leur arrivée) et dans les sciences naturelles et appliquées (17% dans le pays d'origine et 6% six mois après leur arrivée). Six mois après leur arrivée, 37% des immigrées étaient employées dans les services hospitaliers et

³³ Elise Boulding, «Nomadisme, mobilité et statut des femmes», dans *Femmes, sexisme et sociétés*, édité par Andrée Michel, (Paris: Presses universitaires de France, 1977), 86.

³⁴ Jennifer Ali et Edward Grabb, « Ethnic origin, class origin and educational attainment in Canada: Further evidence on the mosaic thesis », *Journal of Canadian Studies*, Spring, (1998), [en ligne], (consulté le 27 mai, 2010), http://findarticles.com/p/articles/mi_qa3683/is_199804/ai_n8784480/pg_2/?tag=content;coll

³⁵ Danielle Juteau, *L'ethnicité et ses frontières* (Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1999), 105.

dans le commerce contre seulement 12% avant leur arrivée. 36% des femmes immigrées au Canada ont indiqué qu'elles sont actuellement à la recherche d'un nouveau travail contre 45% des hommes immigrés. Les données démontrent une considération plus faible pour les femmes immigrantes. 75% des femmes nouvellement arrivées vivent avec des salaires très bas. La plupart des recherches démontrent que les femmes ont des chances réduites de s'intégrer dans le marché du travail professionnel de la société d'accueil³⁶ en favorisant des taux élevés d'insécurité sociale et financière parmi les immigrantes récentes. Même la discrimination de genre de la femme canadienne affecte la situation de la femme immigrante. Les difficultés des femmes canadiennes vont être ressenties doublement par les immigrées. Ainsi, « la position des femmes immigrées sur le marché du travail [est aussi le résultat de] l'impact combiné du sexe et du lieu de naissance que nous pouvons appeler double effet négatif »³⁷. Ces rapports délimitent des actions sociales dans une démarche marxiste et expliquent les tensions culturelles, ethniques et celles de classe³⁸.

4.2 La participation des femmes immigrées

La participation des femmes à la vie sociale, mais aussi à l'investissement et au développement de leur capital social augmente les possibilités d'une meilleure intégration au sein de la communauté d'accueil. Les services d'aide à l'immigration doivent souligner cette question aux personnes désirant des informations. La compréhension des influences historiques, politiques et sociales des immigrantes facilite les interactions initiales. Le taux de participation des

³⁶Gillian Creese, Isabelle Dyck et Arlene T. McLaren, « The Flexible Immigrant: Household Strategies and the Labour Market. Research on Immigration and Integration in the Metropolis », (Vancouver Centre of Excellence, Série de documents de recherche, No. 06-19, December, 2006), 7, [en ligne], (page consultée le 15 mai, 2010)
<http://mbc.metropolis.net/assets/uploads/files/wp/2006/WP06-19.pdf>

³⁷ Monica Boyd, « At a disadvantage: The occupational attainment of foreign-born women in Canada », *International Migration Review*, vol. 18, no.4, (1984), 1091-1120, cité par Rajman, Rebeca et Moshe Semyonov, « Gender, Ethnicity, and Immigration: Double Disadvantage among Recent Immigrant Women », *Gender & Society*, Vol 11, No. 1, (1997): 114, [en ligne], (page consultée le 29 mai, 2010),
<http://gas.sagepub.com/cgi/content/abstract/11/1/108>

³⁸ Ng, *The Politics*, 14.

immigrantes à la vie sociale et économique est un processus complexe influencé par divers facteurs économiques, sociaux et familiaux, mais aussi un indicateur du niveau d'intégration des immigrées. S'il est vrai que la situation de plusieurs femmes se trouve améliorée à la suite de la migration, pour d'autres ces gains ne sont qu'économiques, très tempérés sinon annulés par l'instabilité conjugale et familiale. Devenir indépendante et matériellement assurée dans la société d'accueil est l'un des objectifs les plus importants visés par l'intervention féministe pour les immigrées.

Une intervention féministe auprès de ces femmes peut assurer l'acquisition d'un pouvoir sur sa vie, d'une autonomie concrète et affective bâtie sur l'estime et l'affirmation de soi. Cet objectif assure une acquisition ou un renforcement d'un pouvoir personnel sur sa vie, sur ses connaissances et l'affirmation de ses droits, sur l'image positive de soi, la croyance en son potentiel et le sens de sa propre valeur.

L'acquisition de cette autonomie est toutefois graduelle et tient compte des habilités et des handicaps des femmes à leur arrivée, en agissant d'abord sur le plan individuel, afin d'éviter le cantonnement des femmes dans la sphère affective et leur isolement. L'intervention féministe est applicable auprès des femmes immigrantes, mais elle doit être tempérée par d'autres facteurs qui affectent les femmes immigrantes et les immigrants en général.

4.3 Statut d'immigrant

4.3.1 Catégories des immigrantes de cette recherche

Le statut d'immigrant s'applique à ceux à qui la citoyenneté n'a pas encore été accordée. Les recherches sur l'immigration tendent à considérer des immigrants les personnes qui ont la résidence permanente. Selon, Citoyenneté et Immigration Canada, les immigrants reçoivent leur résidence permanente selon plusieurs catégories politiques. La première catégorie est la catégorie économique qui compte plusieurs groupes : expérience canadienne, entrepreneurs, investisseurs, candidats des provinces, travailleurs autonomes, travailleurs

qualifiés. Une autre catégorie d'immigrants au Canada est créée par le parrainage (le regroupement familial). D'autres catégories comptent les cas humanitaires, les personnes protégées et les réfugiées.

Nos participantes ont été qualifiées pour la résidence permanente faisant partie du groupe de travailleurs qualifiés ou du regroupement familial. Les femmes parrainées sont directement dépendantes de leur époux, parce qu'il est engagé d'assurer les besoins essentiels, mais aussi les soins médicaux³⁹. Cela affecte façon d'agir des immigrantes dans la société d'accueil. Alors que les immigrées – travailleurs qualifiées sont sélectionnées en fonction de leurs compétences professionnelles et de leurs capacités financières et d'investissement. Ainsi, les immigrantes sont perçus au travers de la dichotomie suivante: 1) les immigrantes choisies sont celles qui doivent amener un capital humain; et 2) les immigrantes qui ne sont pas choisies et qui manquent des compétences langagières et des compétences utiles pour le marché du travail. Il résulte que les immigrantes non-choisies sont par définition sélectionnées sur la base de leur contribution potentielle au marché du travail; on peut dès lors s'attendre à ce que leurs performances économiques égalent celles du Canadien moyen.

Les immigrantes de la classe de famille sont souvent vues comme des immigrantes non-sollicitées, tandis que les immigrées de la catégorie économique sont considérées comme des choisies et donc plus désirables. Les défis sont assez élevés pour toutes les catégories. Pourtant, les femmes, arrivées dans la catégorie de la famille pour rejoindre leurs maris, sont plus vulnérables⁴⁰ que les femmes immigrées dans la catégorie économique⁴¹. Les immigrées de la catégorie familiale sont considérées dépendantes, même si elles ont travaillé dans leurs pays d'origine. Selon la politique d'immigration, les épouses qui rejoignent leurs

³⁹ *Parrainage d'un époux, d'un conjoint de fait, d'un partenaire conjugal ou d'un enfant à charge, qui réside hors du Canada — partie 1 : guide du répondant (IMM 3900)*, Citoyenneté et Immigration Canada. [en ligne], (page consultée le 11 février, 2011), <http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/guides/3900F2.asp>

⁴⁰ Ng, *The Politics*, 16-19.

⁴¹ Wayland, *Integration of Immigrants*, 2.

conjoints sont dépendantes de ceux-ci parce qu'elles doivent assurer « emotional and other support for the wage earner » et elles ne sont pas destinées à participer au marché du travail⁴². De plus, cette catégorie est privée du droit d'obtention de subventions gouvernementales pour l'apprentissage de la langue et de formations professionnelles. Elles sont limitées dans leur accès aux nombreux programmes sociaux. Leur autonomie peut également être affectée par le manque de connaissance des langues officielles.

Par conséquent, le système à points pratiqué actuellement n'est pas fiable, car les études théoriques sur l'immigration et les concepts ayant servi à l'élaboration de ce dernier ne reflètent pas la réalité quotidienne des immigrées⁴³. Les immigrées sont sélectionnées afin d'être les meilleures choisies, mais les opportunités de s'intégrer de ces personnes sont moins développées.

4.3.2 Les trois approches selon Peter Li

Cette classification et les autres catégories d'«étrangères» apportent beaucoup de confusions sur la définition du terme immigrant au Canada. Peter Li résume les catégories d'immigrants selon l'origine de la perception. Il distingue trois types de perspectives pour les immigrants dans la société d'accueil: folklorique, bureaucratique/légal et analytique.

A. L'approche bureaucratique perçoit les immigrés selon les demandes (besoins) définies en fonction des lois et de différentes réglementations. Selon de telles perspectives, les immigrants sont ceux qui ont été admis au Canada en vertu des différentes classes d'immigration, mais qui n'ont pas acquis leur citoyenneté canadienne. Par tradition, le terme fait référence aux non-blancs qu'ils soient immigrants ou Canadiens de naissance. Par cette approche, les autres catégories politiques comme les travailleurs temporaires et les étudiants peuvent être considérés comme immigrants.

⁴² Ng, *The Politics*, 18.

⁴³ Peter Li, *Immigrants en temps que concept bureaucratique, folklorique et analytique*, [en ligne], (page consultée le 20 décembre 2010), http://canada.metropolis.net/events/edmon/chapt5_f.html

B. L'approche folklorique est fondée sur l'opinion publique et la société. Elle est fréquemment associée aux personnes qui ont un air étranger (la race, l'accent, les habitudes). Cette vision stéréotypée est le produit des attentes sociales de l'immigration et peut suggérer un aspect d'intolérance raciale.

C. L'approche analytique, un peu réductive, est rattachée aux personnes qui ont quitté un pays pour un autre de façon permanente. Cette formulation ne semble pas complète puisque d'autres catégories d'immigrants comme ceux nés au Canada lors de la deuxième génération ne sont pas pris en compte⁴⁴.

Ces trois aspects produisent des attentes et des conclusions différentes par rapport aux immigrants. Les chercheurs définissent les limites du concept d'immigrant dès le début de leurs recherches afin d'éviter de quelconques confusions futures.

4.4 La différenciation ethnique

La différenciation ethnique se fonde sur l'appartenance à différentes ethnicités reconnues par l'origine culturelle, les traits physiques apparents et les modes de comportement. Pour les immigrants, les différenciations ethniques représentent les différences sociales, mais aussi les inégalités économiques dont ils pourraient être les victimes. Les particularismes ethniques et culturels peuvent être considérés comme des raisons des inégalités⁴⁵ auxquelles les femmes nouvellement arrivées font face. D'autre côté, l'ethnicité joue un rôle important pour les immigrées surtout quand elles ne parlent pas la langue officielle. Ce phénomène est fortifié par les difficultés que les femmes rencontrent dans le processus d'intégration dans la société d'accueil.

Au Canada, par tradition, l'ethnicité est devenue une catégorie sociale selon laquelle sont identifiées les immigrées. Les différentes approches sur l'immigration sont fondées sur l'ethnicité et les races en positionnant en rapport de dominance les femmes de la société d'accueil par rapport à celles nouvelles

⁴⁴Peter Li, *Immigrants en temps que concept bureaucratique, folklorique et analytique*, [en ligne], (page consultée le 20 décembre 2010), http://canada.metropolis.net/events/edmon/chapt5_f.html

⁴⁵Juteau, *L'ethnicité*, 27.

venues. Le colonialisme d'autrefois semble avoir influencé les rapports actuels de la société d'accueil et les immigrants. Donc, la différenciation ethnique est soulignée par l'absence subséquente et inévitable d'une volonté commune d'intégration, mais elle est aussi la prémisse qui limite les relations interpersonnelles.

4. 5 Intersectionnalité des facteurs différentiels et la différenciation sociale

La différenciation sociale ressentie par les femmes immigrées d'Europe de l'Est est le résultat d'intersectionnalité de divers facteurs sociaux, économiques et politiques. À partir de cette idée, les immigrées sont opposées par le genre, la classe sociale, l'âge et l'ethnicité/culture⁴⁶, la période d'immigration. Tous ces indicateurs sont « distincts et interdépendants »⁴⁷ à la fois. Ils interagissent dans les rapports socio-économiques auxquels sont soumises les femmes immigrées, résultant dans leur discrimination⁴⁸. Les femmes sont l'objet de nombreux stéréotypes dus à la catégorie d'immigration à laquelle elles appartiennent ou aux propres indicateurs ethniques et culturels.

La différenciation sociale pour les immigrées est perçue surtout dans le processus d'inclusion socio-économique. Elle se manifeste par un accès limité au marché du travail, aux services de santé ou d'accueil, à l'éducation, mais aussi par la pauvreté. L'appartenance à « l'Autre », en comparaison avec la société d'accueil, accentue les différences socio-économiques. Ainsi, la différenciation sociale empêche l'inclusion en favorisant l'exclusion. Ce type de relations alimente la plupart des commentaires et spéculations sur l'échec du multiculturalisme comme politique d'intégration des immigrants. Ainsi, schématiquement la dichotomie inclusion-exclusion devient un processus

⁴⁶Randy Lippert, « How do immigrants become Canadian citizens », dans *Questioning Sociology. A Canadian Perspective*, éd. préparée par George Pavlich et Myra J. Hird (Oxford University Press, 2007), 295.

⁴⁷Juteau, *L'ethnicité*, 27.

⁴⁸Kamlyn Ng-See-Quan, *Les femmes racisées et les femmes immigrantes vivant dans les villes*, [en ligne], (page consultée le 2 août, 2010), http://www.cawi-ivtf.org/pdf/FR/Racialized_Immigrant_Women_Cities.pdf

inconsciemment provoqué par un système encore en changement. L'exclusion développe un autre aspect par rapport à la communauté d'accueil, celui de l'isolement. Cela peut être défini comme étant un cercle vicieux par lequel on apprend que le domaine de départ est similaire à celui d'arrivée. L'isolement empêche le développement du capital humain en retardant l'inclusion de femmes dans la société d'Edmonton.

Souvent, les données et les statistiques recueillies concernent les minorités visibles et les immigrants sans distinction. De ce phénomène découle une mise à l'écart statistique de certains groupes, et plus particulièrement des femmes dites « blanches » avec un accent⁴⁹. Ainsi, les concepts: « née à l'étranger », « minorité visible » et « nouvelle immigrante » sont utilisés pour parler de la catégorie « d'immigrante ». Ces termes ne décrivent pas toutes les femmes discriminées et qui sont immigrantes ou qui l'ont été. Par conséquent, nous ne disposons pas de portrait complet de la femme immigrante.

4.6 L'inclusion

L'inclusion des immigrées est un processus qui est assuré par la cohésion sociale de deux ou plusieurs cultures et communauté. Ensuite, l'inclusion sociale offre la possibilité d'investir dans les différentes formes de capital pour assurer le développement socio-économique⁵⁰ des immigrées. Pourtant, un haut niveau d'inclusion des immigrées assure un haut niveau de cohésion et de développement du capital social. La cohésion sociale dans le contexte présenté est un résultat du développement du capital social⁵¹ des immigrées récentes. Pourtant, la cohésion

⁴⁹Ng-See-Quan Kamlyn. *Les femmes racisées et les femmes immigrantes vivant dans les villes*. [en ligne], (page consultée le 10 juillet, 2010), http://www.cawi-ivtf.org/pdf/FR/Racialized_Immigrant_Women_Cities.pdf

⁵⁰Robert J. Oxoby, «Understanding Social Inclusion. Social Cohesion and Social Capital», *International Journal of Social Economics*, vol. 36 (12), (2009): 3, [en ligne], (consulté le 25 janvier, 2011), <http://ideas.repec.org/p/clg/wpaper/2009-11.html>

⁵¹ Le manque de définitions de ces concepts rend difficile la compréhension des rapports conceptuels qui s'établissent entre la cohésion sociale et le capital social. Ainsi, nous avons considéré le capital social comme un concept variable et flexible. De cette façon, il peut être conçu comme processus et résultat (l'approche de Bourdieu).

sociale affecte le développement du capital social. Les trois concepts sont interdépendants et s'influencent réciproquement.

Dans le cas des immigrées⁵², l'inclusion sociale donne accès à un large nombre d'opportunités et de chance d'une vie meilleure, ayant comme objectif de pouvoir bénéficier des mêmes droits et devoirs que les citoyens canadiens. Le but final de l'inclusion des nouvelles arrivées vise à supprimer les obstacles afin de donner des opportunités individuelles sur le marché du travail ou concernant l'accès au logement et aux services humains.

Ainsi, avec l'immigration, l'inclusion est devenue à la fois un processus et un but⁵³ impliquant une participation active de la société d'accueil (afin d'assurer la cohésion entre les membres de la communauté). La cohésion sociale assure le fondement de l'inclusion par l'établissement des rapports de respect et confiance en minimisant la valeur de l'« Autre » et ainsi prévenant l'exclusion. Ceci est le rôle des services d'accueil et d'établissement. L'existence de diverses catégories d'immigration rend impossible l'assouvissement de leurs besoins. Plusieurs catégories de résidents temporaires n'ont pas de services particuliers pour les accompagner dans leurs premières années d'établissement.

L'exclusion⁵⁴ contrairement à l'inclusion se produit par « failure of attaining proper functioning and developing capabilities that are deemed valuable in an economy »⁵⁵. Autés Michel voit les causes de l'exclusion dans le libéralisme même. Selon lui « le système libéral fonctionne à l'inégalité, et à l'inégalité extrême puisque, à la limite, il produit de l'exclusion »⁵⁶. Selon lui, l'exclusion sociale est, par tradition, le résultat des rapports de pouvoirs et des classes

⁵² Wayland, *Integration of Immigrants*, 6.

⁵³ Ratna Omidvar et Ted Richmond, *Immigrant Settlement and Social Inclusion in Canada*, (Toronto: The Laidlaw Foundation, 2003), 10-12.

⁵⁴ L'absence d'une définition concise nous fait reprendre le sens commun selon lequel l'exclusion est perçue. Ainsi, ce phénomène est lié au manque des opportunités socio-économiques, à la pauvreté, aux inégalités, à la discrimination.

⁵⁵ Oxoby, *Understanding*, 3.

<http://ideas.repec.org/p/clg/wpaper/2009-11.html>

⁵⁶ Michel Autés, « Trois figures de la liaison » dans *L'exclusion, définir pour en finir*, éd. préparée par Saul Karsz, (Dunod: Paris, 2000), 5.

sociales⁵⁷, influencée actuellement au Canada par les rapports d'ethnicité, de genre ou par des rapports intergénérationnels. L'exclusion est exprimée par les barrières que les nouveaux arrivants rencontrent dans le processus d'intégration socio-économique. Celles-ci peuvent être représentées par des problèmes comme le manque de logement, d'emploi, d'éducation, par la pauvreté, mais aussi par des barrières d'accès aux institutions gouvernementales, aux organisations d'aide sociale ou éducatives. Ces problèmes peuvent avoir de graves conséquences en promouvant la création d'enclaves: « abandonment of mainstream norms and the development of separate subcultures may, also manifest itself in withdrawal from social and political life. Thus, the effects and manifestation of exclusion may be highly nuanced »⁵⁸.

Au Canada l'exclusion est manifestée sous plusieurs formes, parfois imposées comme les réserves autochtones ressemblant à des ghettos (au sens général du terme)⁵⁹. Pourtant, d'autres, créées de manière plus officieuse, semblent s'établir dans différentes villes, à l'exemple de Chinatown. Un des autres aspects s'imposant dans l'étude de l'exclusion des immigrantes est l'occupation et la localisation de l'espace géographique. Les immigrantes tendent à s'établir proche de leur communauté ethnique et culturelle. Ainsi, dans le processus d'accueil et d'établissement des immigrées, l'exclusion peut survenir comme résultat de l'isolement prolongé au sein de la famille, de la communauté ethnique ou autre espace de confiance différent de la société canadienne d'accueil.

L'inclusion et l'exclusion sont des processus qui affectent la construction identitaire des futurs citoyens. M. Gadpaille a souligné l'idée de la déconstruction du soi identitaire pré-immigrant afin de pouvoir construire une nouvelle identité - post-immigrante dans les limites physiques des frontières canadiennes :

⁵⁷ Alexander Malcom, *Social Inclusion, Social Exclusion and Social Closure: What Can We Learn from Studying The Social Capital of Social Elites?*, (Conference paper, Engaging Communities, Brisbane, Australia, 14-17 August, 2005), 3, [en ligne], (page consultée le 11 janvier, 2011),

<http://www.engagingcommunities2005.org/abstracts/Alexander-Malcolm-final.pdf>

⁵⁸ Oxoby, *Understanding*, 3.

⁵⁹ Robert Castel, « Cadrer l'exclusion » dans *L'exclusion, définir pour en finir*, éd. préparée par Saul Karsz (Dunod, Paris, 2000), 46.

« Immigrant reintegration begins with a state of crisis, from which the new Canadian can, through a process of disassembling and reassembling, situate their own unique subjectivity within the new situation and thereby construct or reconstruct their own unique subjectivities »⁶⁰.

Il faut souligner que les deux concepts, l'inclusion et l'exclusion, sont multidimensionnels et peuvent influencer les rapports sociaux. Ainsi, les nouvelles venues peuvent avoir plus ou moins de succès lors de la recherche d'emploi, pourtant ce travail n'est pas toujours en mesure d'assurer leurs besoins matériels ou leurs attentes professionnelles⁶¹. Les démarches pour minimaliser l'exclusion et promouvoir l'inclusion doivent surtout assurer l'équité et l'égalité des droits et des opportunités par l'implication des organisations institutionnelles ou des agents de liaisons (considérant la diversité des catégories sociales, ces agents doivent être capables de trouver les instruments appropriés pour réduire les déficiences et promouvoir le développement du capital social).

Chapitre 5

Aspects historico-juridiques

5.1 Aperçu sur l'immigration au Canada et en Alberta

L'immigration n'est pas un phénomène contingent au Canada. La longue tradition d'accueil des nations fait partie de l'identité canadienne. Elle relève d'une tendance historique qui remonte à la colonisation française et britannique. Ce phénomène a été modelé sur les tendances des politiques internationales et par les demandes internes du pays. Aujourd'hui, le concept d'immigration affecte la politique canadienne. Il est lié à celui de la diversité, du multiculturalisme et du marché du travail, et aux autres sujets importants pour la société canadienne. Ces

⁶⁰ Michelle Gadpaille, « Tropes of Transition : Words, Memory and the Immigrant Experience » dans *Le Canada sous le signe de la migration et du transculturalisme : du multiculturalisme au transculturalisme*, éd. préparée par Klaus Dieter Ertler et Martin Löschnigg (New York: Peter Lang, 2004), 47.

⁶¹ Saul Karsz, « L'exclusion: faux concept, vrai problème », dans *L'exclusion, définir pour en finir*, éd. préparée par Saul Karsz (Paris: Dunod, 2000), 117-118.

concepts se complètent réciproquement dans le but d'assurer l'accueil et l'intégration des nouveaux venus.

Le phénomène d'immigration a connu trois phases importantes dans l'histoire du Canada. La première étape correspond au régime français, la seconde au régime britannique et ensuite la troisième au Canada moderne, et remonte à 1867. La dernière étape étant la plus longue, elle est caractérisée par plusieurs vagues d'immigration.

Au début du XVIII^e siècle la population canadienne n'est pas importante. Durant la période allant de 1783 à 1812, l'essor de l'économie et l'apparition des politiques de colonisation vont attirer un nombre considérable de nouveaux venus d'autres colonies (les loyalistes) et d'ailleurs. L'influence de Londres marque l'arrivée des Britanniques en 1812, ainsi que des colons écossais, irlandais et britanniques dans le Haut-Canada, la Nouvelle-Écosse et les Cantons de l'Est.

Malgré ce grand nombre de nouveaux venus, les premières politiques d'immigration n'ont été élaborées qu'après la création de la Confédération en 1867⁶². La première loi sur l'immigration apparaît en 1869 grâce à l'intervention des provinces dans le processus d'élaboration des politiques canadiennes. Ainsi, l'immigration est devenue un fournisseur de ressources humaines.

La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle marquent l'expansion vers l'Ouest: Ottawa recrute des colons ukrainiens, allemands et italiens pour coloniser les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique. Ces initiatives ont été appuyées au début par l'attraction des fermiers et ensuite par le développement du Canadien Pacifique. En 1878, la collaboration de deux paliers gouvernementaux (fédéral et provincial)⁶³ qui se basait sur les « lois du marché » a introduit de nouvelles réglementations à loi sur l'immigration. Plus tard, 1896 marque l'introduction de l'hierarchie des nations qui pouvaient être acceptées au Canada. On y voit une prévalence des gens arrivés

⁶² Claude Couture, « L'immigration et le malaise des sociétés dominantes au Canada », dans *L'Alberta et le multiculturalisme francophone : témoignages et problématiques*, éd. préparée par Claude Couture et Josée Bergeron et Claude Denis (Edmonton : Centre d'études canadiennes de la Faculté Saint-Jean, 2002), 150.

⁶³ Couture, « L'immigration et le malaise des sociétés dominantes au Canada », 151-152.

des Îles Britanniques et des États-Unis qui étaient considérés comme non immigrants. Les immigrants d'Europe étaient considérés « assimilables ». Les Italiens, les Grecques, les Slaves du sud, les Arabes, les Juifs, les Asiatiques, les Africains et les Gitans étaient considérés comme les moins assimilables et ainsi comme les moins désirables.

Le début des années 1900 introduit plus de restrictions, le Canada peu à peu est devenu moins accessible à catégories vulnérables ou indigentes. Les années 1920 et 1947 marquent et renforcent les mesures discriminatoires contre les nations asiatiques, les personnes de couleur et les nazies. Au début de XXe siècle le flux d'immigration a été intensifié surtout à cause de la crise économique de 1930. Ce flux a été repris dans la période post-guerre. Depuis 1946, le Canada a accueilli environ 5 millions d'immigrants.

L'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique marque le début d'une nouvelle période. L'État fédéral a conféré des compétences conjointes aux provinces. Ainsi, les provinces sont capables de régler le flux des nouveaux venus selon leurs propres besoins. Pourtant, dans les années 1950 on distingue deux catégories: la population immigrante parrainée et celle indépendante. Dans cette période, une nouvelle catégorie d'immigrants a été créée, celle des réfugiés. C'est à 1962 grâce à l'amendement de la loi de 1952 que l'on commence à choisir les immigrants plutôt « en fonction de leurs compétences que de leur origine nationale »⁶⁴.

Jusqu'en 1967, le système d'immigration canadien était influencé par les facteurs d'exclusion sociale, économique ou de raciale. Les populations d'origine non européenne étaient les plus concernées par ces mesures. L'année 1967 est ainsi marquée par les profondes modifications dans la politique d'accueil des immigrants. « Un système de points en fonctions des compétences des immigrants fut instauré. On élimina la hiérarchie des pays d'origine »⁶⁵. En 1978, on introduit la loi qui met un terme aux mesures de discrimination. Cette loi va exempter

⁶⁴ Couture, « L'immigration et le malaise des sociétés dominantes au Canada », 155.

⁶⁵ Ibid, 155.

l'immigration de toute mesure discriminatoire pour assurer l'accomplissement des objectifs d'ordre démographique, culturel et humanitaire. La loi facilite la réunion des familles et les visites des étrangers⁶⁶. Dès la deuxième moitié du XXe siècle, la plupart des immigrants provenaient d'Asie et plus récemment, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Il faut mentionner que les politiques fédérales ont été beaucoup influencé par les décisions prises à l'intérieur de la province du Québec qui a ajouté au système fédéral d'immigration ses propres demandes et besoins selon les critères temporels. Néanmoins, grâce au Québec, les politiques contre la discrimination et la reconnaissance des valeurs des autres ethnies ont pris une dimension nouvelle à travers la loi sur le multiculturalisme en 1971.

Entre 1976 et 1978, le gouvernement fédéral promulgue une nouvelle *Loi sur l'immigration* (1976) qui va régir l'immigration durant 25 ans. D'autres règlements adoptés en 1978 traitent du parrainage des « personnes à charge ». C'est sur ce concept de parrainage que reposent les règlements dont les effets affectent encore la vie des femmes immigrantes. En 1981 des programmes concernant les employés étrangers sont entrés en vigueur. Il permet aux femmes d'immigrer au Canada après avoir trouvé un emploi comme domestique. Ces femmes doivent suivre des règles strictes en matière de résidence et de travail.

C'est ainsi que l'immigration en restant encore un privilège (depuis 1952) va être protégée de toute mesure discriminatoire par l'article 15 de la Charte canadienne des droits et liberté (1982). La même loi s'engage « à poursuivre des objectifs démographique, culturel et humanitaire en favorisant la réunion de familles », en vue de faciliter et de promouvoir les visites étrangères et d'encourager l'aide et la justice internationale.

En 2002, le gouvernement fédéral adopte la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, qui remplace la *Loi sur l'immigration* et régit tous les aspects de l'immigration au Canada. Malheureusement, la nouvelle loi, marquée

⁶⁶ Linda Cardinal et Claude Couture, « L'immigration et le multiculturalisme au Canada : la genèse d'une problématique », dans *Les politiques publiques canadiennes*, éd. préparée par Manon Tremblay (Québec: Les Presses de l'Université Laval, 1998), 248.

par la crainte du terrorisme à la suite des événements du 11 septembre 2001, durcit les procédures d'immigration. La Loi exige toutefois le dépôt d'un rapport annuel au Parlement sur l'impact de l'immigration et sa mise en application suivant le genre des personnes. Toutefois, les stratégies implantées reflètent faiblement ces mesures.

À cause des changements de flux d'immigrants au niveau global, mais aussi à cause des questions économiques et sécuritaires, la loi sur l'immigration est sujette à des modifications continues. Actuellement, la politique canadienne d'accueil des immigrants permet de réaliser plusieurs objectifs comme l'accueil des travailleurs temporaires, la réunification de la famille ou la réalisation de causes charitables comme l'accueil de réfugiés⁶⁷.

5. 2 L'immigration – des enjeux actuels

Depuis ces dernières années, les politiques d'immigration au Canada, révisées et corrigées, ont pour objectif d'augmenter le nombre d'immigrants. Les relations sociales complexes dans la société⁶⁸ canadienne et les politiques gouvernementales deviennent primordiales dans l'attraction des immigrants. Celles-ci prétendent préserver les droits des immigrants en assurant un processus d'immigration transparent⁶⁹.

La politique canadienne orientée vers l'immigration accorde le droit de devenir membre de la société canadienne par le statut de résident permanent qui peut être obtenu soit en vivant dans le pays ou en faisant la demande directement du pays d'origine. Le statut de résident permanent est réservé aux personnes nées en dehors des frontières canadiennes, mais étant qualifiés pour s'établir au Canada. Après trois ans, ils peuvent faire une demande visant à acquérir la citoyenneté canadienne. Les immigrants (les personnes qui ont obtenu la résidence permanente) ont les mêmes droits que les personnes nées au Canada et sont libres

⁶⁷ On peut bien se souvenir de l'accueil des enfants d'Haïti en 2009-2010.

⁶⁸ Juteau, *L'éthnicité*, 65.

⁶⁹ Les longues périodes d'attentes, les exigences, de plus en plus élevés du département CIC, ainsi que le nombre d'immigrants de moins en moins acceptés et, par conséquent, le nombre toujours croissant de refus partout au monde vient contester cette affirmation,

dans leurs activités et leurs actions⁷⁰. Le Canada se réserve le droit de choisir ses immigrants selon les critères suivants: l'âge, l'éducation, les stages et les expériences professionnelles, les besoins socio-économiques du pays et la maîtrise des langues officielles.

Les politiques d'immigration canadienne organisent les trajectoires d'immigration. La «trajectoire migratoire» est le résultat de l'ensemble des expériences vécues entre le moment où la personne décide de quitter son pays jusqu'à son installation dans son nouveau pays d'accueil⁷¹. Les trajectoires sont variables et elles démontrent l'ambition et les attentes des immigrants. Pour être qualifiés au processus d'immigration, les solliciteurs traversent une période de préparation pendant laquelle ils choisissent comment ils peuvent faciliter leur processus d'immigration (les études supérieures, la connaissance des langues officielles, l'expérience professionnelle, etc.). Chaque cas d'immigration est un cas à part, et même si les prémisses sont similaires, la façon dont l'immigration post-arrivée se réalise est toujours différente. Nous avons limité notre recherche à la discussion des catégories suivantes : «indépendante» et celle du «regroupement familial » qui vise la réunification des membres d'une famille. Les femmes de cette catégorie n'ont pas besoin de répondre aux critères de sélection selon le système de points qui concerne les immigrantes de la catégorie « indépendante ». Le parrain se prend en charge complètement de la nouvelle arrivée, de ses dépenses de santé et de tout autres dépenses relatives au quotidien. Dans l'étape de transition, la valeur du statut politique est critique pour les rapports sociaux des femmes immigrées. Le processus de sélection et le processus d'accueil contiennent des démarches qui favorisent la discrimination des femmes et rendent parfois difficile l'intégration socio-économique.

La préparation des femmes immigrantes à l'inclusion dans une nouvelle société représentent une des ressources importantes qui assurent leur futur

⁷⁰ *L'évolution de l'état de santé des immigrants au Canada : constats tirés de l'Enquête nationale sur la santé de la population*, Statistique Canada, [en ligne], (page consultée le 10 avril, 2010), <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-618-m/82-618-m2005002-fra.htm>

⁷¹ Alex Battaglini et autres, *Les mères immigrantes : pareilles pas pareilles!* (Montréal : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 2000), 11.

développement socio-économique. Ce processus va avoir une grande importance dans leur encadrement et leur engagement comme futur citoyen.

5.3 L'immigration en Alberta et à Edmonton

Entre 2001 et 2006, quelques 1 110 000 nouveaux arrivants se sont établis au Canada. Les tendances d'immigration favorisent les grands centres urbains du pays, notamment dans les villes de Vancouver, de Montréal et de Toronto⁷² (1,8 million d'immigrants). Les deux tiers de ces nouveaux arrivants ont choisi l'Alberta et l'Ontario⁷³. Les régions métropolitaines d'Edmonton et de Calgary sont de plus en plus choisies comme premiers lieux d'établissement au Canada grâce à leur économie prospère. En 2004, Edmonton était devenue un lieu d'arrivée pour presque 30% des immigrants (du nombre total venu en Alberta) dont 55% font partie de la classe économique. Au niveau national, 2,9% des nouveaux arrivants ont choisi Edmonton. La population d'Alberta a augmenté de 10 %, ce qui représente le taux de croissance démographique le plus élevé parmi les provinces⁷⁴.

Edmonton reste la deuxième ville privilégiée, après Calgary (56,5%) à cause de l'infrastructure de la ville⁷⁵ encore en développement⁷⁶. Le manque d'information est un défi important dans ces circonstances. Dans les pays de départ d'Europe de l'Est, la plupart des immigrants sont « recrutés » pour le

⁷²*Aperçu de l'AC 2008, Diversité ethnique et immigration*, Statistique Canada, [en ligne], (page consultée le 25 mars 2010),

http://www41.statcan.ca/2008/30000/ceb30000_000-fra.htm

⁷³*Recensement de 2006: immigration, citoyenneté, langue, mobilité et migration*, Statistiques Canada, [en ligne], (page consultée le 25 mars 2010)

<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/071204/dq071204a-fra.htm>

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵Tracey Derwing et collab. *The Attraction and Retention of Immigrants to Edmonton* (Edmonton: Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration & Integration, 2005), 3.

⁷⁶*Cultural and Demographic Change, Discussion Papers Series: Influences on Edmonton's Future*, [en ligne], (page consultée le 31 janvier, 2011), http://www.edmonton.ca/business/economic_demographic/publications.aspx

Québec grâce à son processus d'immigration moins difficile. Pourtant, la plupart des immigrants (90%)⁷⁷ récents connaissent l'anglais à leur arrivée dans le pays.

Les dernières tendances de l'immigration démontrent un niveau plus élevé d'éducation des nouveaux arrivants que celui des anciens immigrants ou des personnes nées au Canada. Les enjeux créés décrivent une société de plus en plus compétitive et éduquée. Le rapport élaboré en 2005 pour la ville d'Edmonton mentionne que malgré un grand nombre de nouveaux arrivants, la ville a toujours besoin de travailleurs non-professionnels⁷⁸. Ainsi, les immigrées occupent des emplois «at the lower end of the occupational hierarchy, frequently taking jobs that other Canadians would not take because of low wages and poor working conditions»⁷⁹. Ces tendances persistantes sont moins appréciées par les immigrantes récentes qui sont de plus en plus scolarisées et désirent accéder à un emploi à responsabilité.

5.4 Les immigrantes d'Europe de l'est à Edmonton et Alberta

Le Canada est devenu le principal pays d'accueil pour les immigrants d'Europe de l'Est selon les différentes vagues qui ont persisté depuis le XIXe siècle jusqu'à nos jours. Actuellement, Edmonton compte une grande communauté des Roumaines (y compris des Moldaves), Russes et Ukrainiennes. Edmonton a accueilli 2,9 % de tous les nouveaux arrivants, en hausse par rapport à 2001 (2,2 %). 90% des immigrants d'Europe de l'Est ont obtenu leur citoyenneté au moment de leur demande. 83% des femmes immigrées éligibles font les démarches pour leur citoyenneté⁸⁰. Parallèlement, durant les années 90,

⁷⁷ *Recent immigrants in Metropolitan areas, A Comparative Profile based on the 2001 Census, CIC, 2005, x, [en ligne], (page consultée le 30 mars 2010),*
<http://www.cic.gc.ca/english/resources/research/census2001/edmonton/intro.asp>

⁷⁸ *Alberta Association of Labour, Report on Temporary Foreign Workers* (Edmonton: 2010) 12, [en ligne], (page consultée le 10 janvier, 2010),
<http://www.afl.org/index.php/View-document/267-2010-Dec-16-Report-on-Temporary-Foreign-Workers-in-Alberta.html>

⁷⁹ Ng, *The Politics*, 18.

⁸⁰ Lindsay Colin et Marcia Almey, *Immigrant Women. Women in Canada. A Gender-Based Statistical Report* (Ottawa, Statistics Canada, 2005), 211-238.

les différents recensements indiquent un faible taux d'immigration pour ces populations à Edmonton.

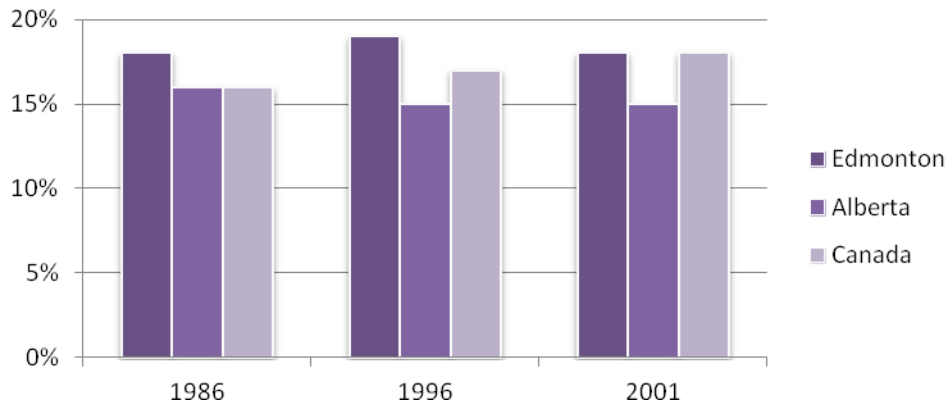


Figure 1 – Le pourcentage d’immigrés dans la société d’Edmonton, d’Alberta et du Canada selon le recensement de 1986, 1996 et 2001

Le schéma ci-dessus présente les taux d’immigration à Edmonton en rapport avec les taux d’immigration de la province et du Canada. Selon, Statistiques Canada, le nombre d’immigrants dans la société d’Edmonton est toujours constant, et depuis 2006, ce nombre est en croissance. Entre 2001-2006 presque 2000 immigrants d’origine est-européenne sont venus à Edmonton, ce qui marque un nouveau départ concernant l’immigration est-européenne. Parmi ces pays on trouve: la Moldavie – 50 immigrants, la Fédération Russe - 450, l’Ukraine – 510, et la Roumanie – 440. D’autres pays d’Europe de l’Est sont également représentés : la Biélorussie – 120, la Pologne – 295, la Hongrie – 45, et la Bulgarie -150 (Statistiques Canada). Selon les données du recensement de 2001, les immigrants nés en Ukraine, en Roumanie et en Russie sont les groupes d’immigrants les plus nombreux⁸¹. La moyenne d’âge des immigrants se situe généralement entre 25 et 40 ans. Cette catégorie d’âge est favorisée selon le système de points pour la demande de résidence permanente.

⁸¹Recent immigrants, CIC, 7.

Tableau 3 - Le nombre d'immigrants arrivés de l'Europe de l'est de 2001 à 2006

Lieu de naissance	2001-2006
Roumanie	440
Russie	450
Moldavie	150
Ukraine	510

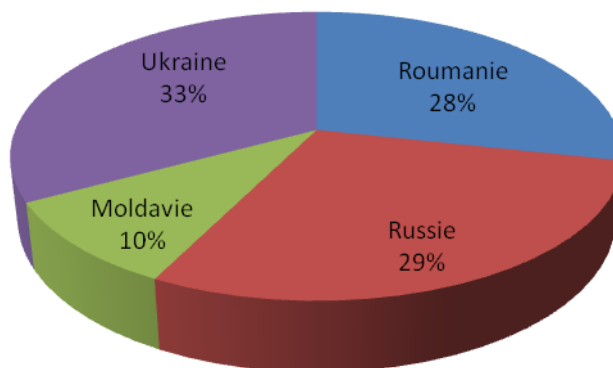


Figure 2 - Le nombre d'immigrants arrivés de l'Europe de l'est de 2001 à 2006

Les quatre pays ont été choisis en prenant en considération la situation socio-économique semblable des femmes dans ces pays. Tous ces pays sont émergents (Il n'y a que la Roumanie qui existait déjà indépendamment avant 1990) et en développement économique et politique depuis 1990. Ces pays ont également été les fournisseurs principaux de femmes pour le trafic d'êtres humains.

La situation socio-économique et politique est préférable en Russie. Toutefois, la Russie reste en recul en comparaison avec les autres puissances mondiales. Sa politique sociale interne a commencé à se développer après 1998. Dans les dernières années, la situation a beaucoup avancé, surtout concernant la

situation des femmes. Pourtant, la réalité actuelle est imprégnée de l'influence de la tradition et de la structure patriarcale de l'État.

Tableau 4 - Population immigrante selon le lieu de naissance et la période d'immigration (Recensement de 2006)

Période d'immigration	Roumaine (Moldavie)	Russie	Ukraine
2001 à 2006	28 080	21 125	15 400

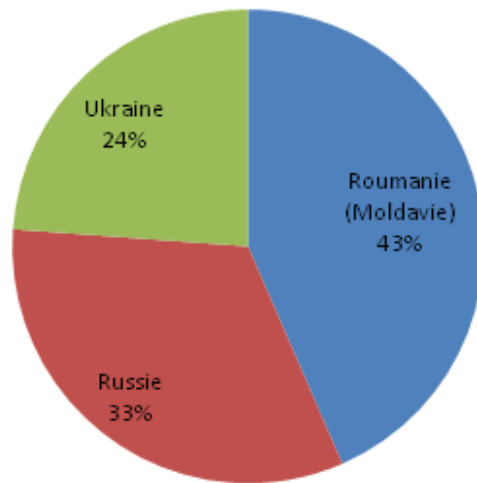


Figure 3 - Population immigrante selon le lieu de naissance et la période d'immigration (Recensement de 2006)

La Moldavie est un pays du tiers-monde en voie de développement et considéré comme moins avancé suivant les critères socio-économiques, politiques, et ceux relatifs au niveau de vie. On parle généralement de la Roumanie comme d'un pays du tiers monde. Sa situation économique est meilleure depuis son inclusion dans l'Union Européenne, mais la situation politique et socio-économique n'a pas beaucoup évolué. D'après les données disponibles, la Roumanie est le pays le plus pauvre de l'Union Européenne. Enfin, l'Ukraine, toujours en dépendance économique et politique par rapport à la Russie, se retrouve en difficulté lorsqu'il s'agit d'échapper à l'histoire de l'Union Soviétique. La situation économique et politique détermine ce pays comme un espace fragile et instable avec de forts taux d'immigration causés par le niveau de

vie bas ainsi que l'instabilité financière et politique. Enfin, il faut ajouter que le contexte historique et politique dicte les politiques externes et internes de ces pays et affectent principalement la condition des femmes de la classe moyenne.

Les immigrantes de l'Europe de l'Est, comme les immigrants des autres régions du monde, arrivent sans connaître la situation réelle sur le marché du travail⁸² d'Edmonton. La plupart du temps, l'éducation obtenue chez eux n'est pas en demande dans le pays d'accueil. Ainsi, elles se voient contraintes de s'orienter dans une nouvelle voie professionnelle. Par exemple, dans les pays qui font l'objet de notre recherche, les industries ne sont pas assez développées, ainsi, la plupart de fois les femmes sont diplômées en études sociales ce qui n'est pas réellement recherché à Edmonton. Elles sont alors contraintes de trouver un travail temporaire pour entretenir leur famille et/ou elles-mêmes ou de poursuivre de nouvelles études, souvent chères, afin de pouvoir subvenir à leurs besoins. En temps que mères, la situation est encore plus difficile puisque les rapports sociaux se limitent le plus souvent aux membres de leur famille ou de leur communauté.

Le choix d'Edmonton n'est pas vraiment dû au hasard. En effet, la ville est un ancien centre d'accueil des immigrants d'Europe de l'Est, et plus particulièrement, d'Ukraine et de Roumanie. Ces communautés semblent s'en servir comme des sources d'information. Les récentes données démontrent que la plupart des immigrés ont eu connaissance d'Edmonton par le biais de leur famille ou de leurs amis. Le schéma ci-dessous démontre que les familles et les amis servent comme source d'information primaire pour les immigrants potentiels ou les immigrants récents. En effet, les bureaux diplomatiques dans les pays d'origine des immigrants sont moins mentionnés comme source d'information.

⁸² Baha Abu-Laban, *The settlement experiences of refugees in Alberta: a study prepared for Citizenship and Immigration Canada*, (Edmonton: University of Alberta, 1999), <http://pcerii.metropolis.net/Virtual%20Library/RefugeeStudy/index.htm>

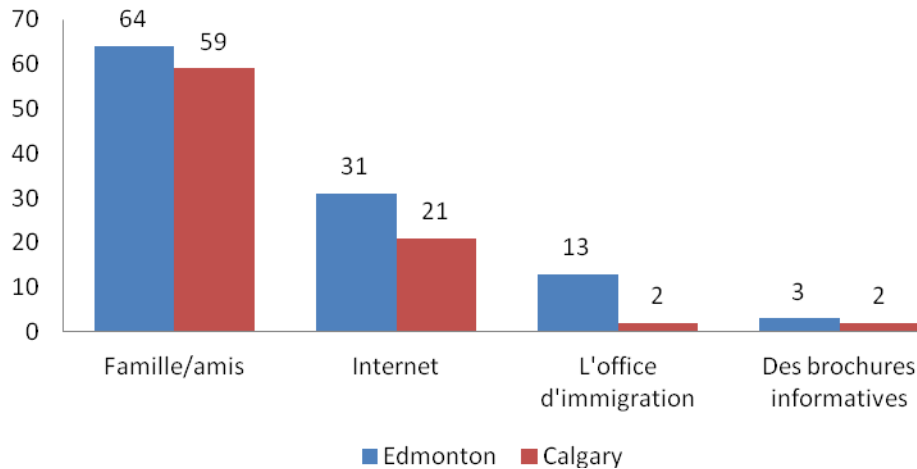


Figure 4 - Les sources d'information utilisées pour choisir la ville⁸³

Le choix de s'installer à Edmonton est motivé par plusieurs facteurs économiques et culturels. Le développement économique et la qualité de vie de la région sont deux facteurs importants dans le processus d'accueil des immigrants. Pourtant la famille et les amis, selon la figure 5, est aussi une raison importante.

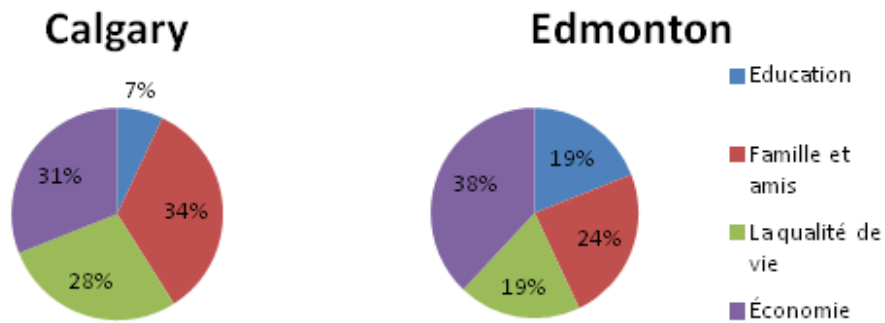


Figure 5 - Les raisons de choisir la présente ville de résidence⁸⁴

Les politiques démographiques des dernières années, le développement socio-économique positif et les ressources éducationnelles incitent les étrangers à s'établir pour une longue durée à Edmonton.

⁸³ Derwing, *The Attraction and Retention*, 5-6.

⁸⁴ Ibid.

Chapitre 6

L'accueil et l'installation de nouveaux arrivants : partage des rôles entre les gouvernements et les organismes à but non lucratif

La population immigrante se diversifie de plus en plus sur le plan culturel et ethnique. Plus d'une centaine de nationalités sont représentées sur le territoire canadien. Ce nombre toujours en croissance pose un nouveau défi aux services sociaux et aux institutions qui fournissent ces services⁸⁵. Les services d'accueil et d'établissement sont offerts par divers organisations à but non lucratif, mais aussi par des écoles et des bibliothèques à l'initiative des trois paliers décisionnels gouvernementaux. Ils ont le rôle de soutien financier, mais aussi un rôle réglementaire et de coordination des programmes et services pour les immigrants. Malheureusement, la réduction du financement de ces projets limite le pouvoir d'action de ces services.

6.1 Les institutions gouvernementales : rôle des différents paliers gouvernementaux

La politique canadienne sur l'immigration est dirigée par le ministère Citoyenneté et Immigration Canada. Sa vision est reflétée par l'engagement auprès des partenaires-fournisseurs des programmes d'immigration, de citoyenneté et de multiculturalisme. Ces programmes se veulent efficaces et sensibles aux besoins des collectivités ethniques.

La réalisation des programmes d'établissement et d'intégration est le résultat des rapports de collaboration constante et fructueuse entre CIC et les fournisseurs de services⁸⁶. Ces derniers sont des partenaires essentiels dans la prestation des programmes d'établissement ayant comme but de satisfaire aux besoins des

⁸⁵Jeffrey G. Reitz, *A Review of the Literature on Aspects of Ethno-Racial Access*, 1995, [en ligne], (page consultée le 10 janvier, 2010),

<http://ceris.metropolis.net/Virtual%20Library/other/reitz1/reitz2.html#2>

⁸⁶*Vérification du programme d'établissement et d'adaptation des immigrants et du programme d'accueil*, Citoyenneté et Immigration Canada, 2006, [en ligne], (page consultée le 21 janvier, 2010), <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/verification/peai-prog-daccueil.asp>

nouveaux arrivants⁸⁷. Ces services représentent une part importante du programme de la politique d'immigration⁸⁸. Certains de ces programmes sont offerts directement par Citoyenneté et Immigration Canada, mais la plupart sont dispensés par des organismes du secteur à but non-lucratif, mais financés par divers Ministères. Le Ministère travaille avec les fournisseurs de services pour aider les immigrés à s'adapter aux changements découlant du processus de transition⁸⁹ et subventionne les programmes d'aide aux nouveaux arrivants : l'établissement, l'accueil, l'intégration et la citoyenneté. Le modèle canadien d'aide et de soutien aux immigrants est considéré comme favorable à l'intégration et digne d'être reproduit par d'autres pays⁹⁰. Pourtant, cette opinion reste sujette à diverses contestations.

Le gouvernement fédéral soutient directement les programmes provinciaux d'aide aux nouveaux venus. Aux niveaux provinciaux et municipaux, les partenariats locaux en matière d'immigration ont pour objectif de renforcer le rôle des régions et des collectivités dans l'intégration des nouveaux arrivants par différents moyens. La Colombie Britannique et le Manitoba se sont chargés de l'administration et de la prestation directe des programmes fédéraux d'aide aux immigrants. En Alberta et autres provinces (hors Québec), le gouvernement fédéral continue d'exécuter ses initiatives par l'intermédiaire d'organisations à but non lucratif ou éducationnel. Le but de ces programmes gouvernementaux est d'assurer l'intégration des immigrés et de les aider à développer leurs compétences comme membres de la société d'accueil. Tous ces éléments sont

⁸⁷ Adrienne Smith, *Approche modernisée de CIC à l'égard du Programme d'établissement*, [en ligne], (page consultée le 15 janvier, 2011),

http://integration-net.ca:81/index.php?option=com_content&view=article&id=37&Itemid=1&lang=fr

⁸⁸ Penny Becklumb, *Le programme Canadien d'immigration*, Division du droit et du gouvernement, Bibliothèques du Parlement, [en ligne], (page consultée le 10 septembre, 2010),

<http://www2.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/bp190-f.htm#bimmigrant>

⁸⁹ Smith, *Approche modernisée*.

⁹⁰ *Pratiques exemplaires pour les services d'établissement*, Rapport du comité permanent de CIC, 2010, [en ligne], (page consultée le 8 janvier, 2011),

<http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4388396&Mode=1&Parl=40&Ses=3&Language=F>;

essentiels dans les projets de longue durée visant la reconstruction et le développement du pays.

Les administrations municipales favorisent l'intégration des immigrants, en élaborant par exemple des stratégies visant à attirer les immigrants et à faire en sorte qu'ils s'établissent, en leur offrant des services et des programmes municipaux, de même qu'en promouvant la tolérance et la diversité dans les collectivités. À l'heure actuelle, les villes canadiennes font tout leur possible pour trouver du financement leur permettant d'entretenir leur infrastructure matérielle et d'offrir des services et des programmes répondant aux besoins des femmes immigrées et discriminées. Parmi les nombreux défis que les villes sont appelées à relever, soulignons la nécessité d'offrir des logements abordables, du financement leur permettant de faciliter l'accès au transport en commun et aux services d'établissement. Cependant, les administrations municipales ne participent pas à l'allocation des ressources nécessaires pour assurer ces services. Les villes sont soumises à la compétence provinciale et leur pouvoir en matière fiscale et décisionnelle est limité. La collaboration plus active est nécessaire entre les trois paliers (le gouvernement fédéral, provincial et territorial) sur les sujets suivants : débats sur l'allocation des ressources, financement, programmes et services pouvant assurer un meilleur accomplissement d'une meilleure inclusion de nouveaux venus.

6.2 Les organismes à but non lucratif

Les organisations à but non-lucratif jouent un rôle très important dans l'infrastructure des services sociaux au niveau provincial et municipal. Leur approche positiviste au niveau des politiques d'intégrations démontre une bonne connaissance et une bonne compréhension des directions à prendre et de manœuvres à envisager dans les activités journalières. La plupart des organisations à but non-lucratif assurent la réalisation de leurs objectifs par des connections et des interactions de divers facteurs, surtout socio-économiques d'un quelconque groupe cible, par des objectifs à atteindre, par le degré d'implication, et bien sûr, par les ressources matérielles et humaines disponibles. Pourtant, dans

le cas de plusieurs organisations à but non-lucratif pour immigrants, le financement est assuré par les institutions gouvernementales. Cet aspect peut soulever la question de l'indépendance de ces services, car les projets réalisés doivent être validés par le gouvernement avant de pouvoir débiter. Ainsi, les services d'accueil et d'établissement sont influencés par les décisions et les intérêts du gouvernement fédéral en se basant sur les initiatives des organisations à but non-lucratif. Il s'agit d'un système selon lequel une majorité des services d'établissement sont offerts par des agences communautaires, y compris par des agences spécifiques aux groupes ethniques, financées principalement par divers paliers gouvernementaux⁹¹. Ces organisations bénéficient également de dons provenant d'œuvres de charité ou d'organismes privés.

La planification des dépenses actuelles et futures ne reflètent que peu de changement, ce qui semble être en contradiction avec les taux grandissant d'immigrants. Ces organismes utilisent parfois des pressions politiques pour obtenir plus de fonds afin de répondre mieux aux demandes et aux besoins rencontrés sur le terrain⁹². Les services offerts sont divers mais toujours limités du point de vue financier.

Au Canada, plusieurs organisations à but non-lucratif fournissent un large éventail de services aux immigrants. Pourtant leur disponibilité reste limitée. Souvent ces organisations sont considérées comme des instruments de connexion entre divers acteurs institutionnels et privés afin de faciliter la recherche de ressources informationnelles pour les nouveaux arrivés.

6.3 Les organismes à but non lucratif d'Edmonton

À Edmonton, plusieurs organisations se spécialisent dans le domaine des services d'aide aux immigrants récents parmi lesquels l'on retrouve : Changing Together, A Centre for Immigrant Women, le Catholic Social Services, le Mennonite Centre for Newcomers ainsi que le Centre d'accueil et d'établissement

⁹¹*Programmes de paiements de transfert*, [en ligne], (page consultée le 10 janvier, 2011), www.cic.gc.ca/francais/ministere/ppt/index.asp

⁹²Abu-Laban et Derwing, *Reponse à la diversité*, 90-104.

d'Edmonton. La plupart de ces organisations se situent au centre ville, alors que la grande majorité des immigrées, et surtout les familles, viennent s'établir en périphérie où le logement demeure plus abordable.

Ces associations organisent des ateliers et des séances d'information ou d'orientation visant à aider les nouvelles arrivées dans leur transition. Chaque organisation semble se spécialiser dans le traitement de certaines questions : aide à la recherche d'emploi, du logement et autres services. D'autres organisations sont limitées à un rôle plutôt informationnel : assurer l'accès aux services gouvernementaux et à d'autres services (bancaires, formation), aux renvois vers d'autres organismes, aux avocats, à l'aide juridique, aux bureaux gouvernementaux et aux programmes de jumelage (avec des personnes locaux). La plupart de ces organisations assurent aussi des services d'urgence (nourriture, vêtements, hébergement). Leurs initiatives promeuvent la cohésion sociale en s'attellant à la promotion et à la sensibilisation interculturelle par des activités éducatives, des ateliers et des séances d'information, en collaboration ponctuelle avec des écoles ou des groupes communautaires. La diversité des programmes offerts par ces organismes n'est pas nécessairement règlementée au niveau gouvernemental ou provincial. Plusieurs des services offerts sont peu ou pas utilisés⁹³.

Les services d'accueil et d'établissement offerts sont conçus de telle façon qu'ils puissent aider les immigrantes pendant le processus d'établissement qui se réalise en trois étapes⁹⁴:

- Immédiat: logement, nourriture, information et orientation, instructions linguistiques nécessaires;
- Intermédiaire: préparation linguistique et éducative pour s'insérer sur le marché de l'emploi, trouver un logement, éducation,
- À long terme: Les immigrants surmontent les obstacles bureaucratiques et ceux du système canadien pour participer pleinement à la société d'accueil. Pourtant, l'établissement à long terme inclut aussi la participation civique et la

⁹³ Ng, *The Politics*, 17.

⁹⁴ Wayland, *Integration of Immigrants*, 9.

citoyenneté. Parfois, cette étape n'est acquise que pour la deuxième génération : les enfants des premiers immigrants⁹⁵.

Le fonctionnement des organisations à but non-lucratif ne doit pas se fonder sur de quelconques intérêts cachés, car une grande majorité des organisations à but non lucratif devient aussi organismes de consultation auprès des institutions gouvernementales. Ces organisations pour les immigrants en collaborant avec les institutions éducationnelles⁹⁶ promeuvent des programmes visant les enfants des immigrants. Cette aide dans le rôle parental ne semble toutefois pas faire partie des priorités des immigrantes récentes. En effet, la recherche d'un emploi et d'un logement semble être les deux préoccupations principales.

Les services de ces organismes sont offerts en prenant en compte la durée du séjour. Le critère d'admissibilité des nouvelles arrivantes à ces services a été établi à une durée de séjour maximale de trois ans et/ou à la condition d'être résidente permanente⁹⁷. Ces limites ne correspondent pas nécessairement aux besoins des femmes et reposent sur des aspects relatifs aux phases d'adaptation des immigrants généralement reconnues. Ainsi, l'impact de la politique d'intégration par les services publics est réduit par des barrières institutionnelles.

Les organisations à but non-lucratif d'Edmonton soutiennent les rapports clos avec la municipalité et les autres paliers institutionnels. La plupart de ces organisations ne se connaissent pas et les leçons apprises (les expériences) sont moins partagées.

6.4 Défis en matière de service aux immigrants

La crise de la politique canadienne⁹⁸ concernant la politique d'immigration est perçue comme imaginaire. Pourtant, les différences entre les classes sociales sont en croissance. Les femmes nouvellement arrivées vivent souvent dans la

⁹⁵ Wayland, *Integration of Immigrants*, 9.

⁹⁶ *Le Canada et les nouveaux arrivants*, Citoyenneté et Immigration Canada, [en ligne], (page consultée le 27 mai, 2010),

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/nouveaux/section-04.asp#s2>.

⁹⁷ Li, *Immigrants*.

⁹⁸ Richmond et Sheilds, *NGO-Government Relations*, 516.

pauvreté qui est une étape initiale difficile à surmonter. Le rapport de 2004 sur la situation socio-économique de la société d'Edmonton a trouvé que 18% des immigrants vivent dans des conditions précaires (maison surpeuplée) contre seulement 3% des Canadiens nés à l'Edmonton. Un immigrant sur quatre dépense 30% de son revenu pour le logement, ce qui est supérieur aux dépenses dans ce domaine pour les Canadiens nés à Edmonton⁹⁹.

Les recherches récentes réalisées sur les services d'accueil et d'établissement au Canada soulignent un manque de réponse appropriée et pertinente visant à améliorer l'installation des immigrantes récentes. Ainsi en 2010, le comité permanent de Citoyenneté et Immigration Canada a relevé que les programmes sociaux d'accueil et d'établissement ne sont pas en mesure de prendre en considération certains problèmes comme la formation comportementale, le soutien à la santé mentale, l'aide aux familles, l'accompagnement au démarrage d'entreprise et au travail indépendant. Il en est de même pour les services d'établissement offerts aux immigrantes ayant obtenu leur citoyenneté. Des services adaptés culturellement et linguistiquement font défaut surtout à cause du manque de financement pour le recrutement de ressources humaines compétentes. Ces organisations, dans la plupart des cas, ne font que retransmettre les informations disponibles en ligne. Les services d'accueil et d'établissement sont offerts principalement durant la période dite transitoire, sans prendre en considération les besoins concrets des immigrantes. Ces services sont offerts dans les premières trois années. Les immigrantes ayant obtenu la citoyenneté canadienne ne sont pas forcément à l'aise dans la communauté d'accueil¹⁰⁰. Ces services ne sont pas offerts aux anciennes immigrantes ou aux immigrantes temporaires. Il y a peu de recherche sur le rôle

⁹⁹ *Cultural and Demographic Change, Influences on Edmonton's Future*, 3, [en ligne], (page consultée le 3 janvier, 2010), <http://www.focusedmonton.ca/discussionpapers.html>

¹⁰⁰ *Pratiques exemplaires pour les services d'établissement*, Rapport du comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, Ottawa: 2010 : 10, [en ligne], (page consultée le 5 janvier, 2011), <http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4388396&Mode=1&Parl=40&Ses=3&Language=F>

des services d'accueil à l'intégration des immigrées venues à Edmonton. Les recherches existantes sur les services d'accueil et d'établissement confirment une faible préparation¹⁰¹ des travailleurs dans ce domaine¹⁰².

Notons que la plupart des organisations à but non lucratif ne font aucune différence de genre, d'ethnie, d'origine ou de rang social. De toute façon, cela n'est pas mentionné officiellement. Toutefois, les noms des organisations jouent un rôle dans l'identité ressentie de la structure : Catholic Social Services, Mennonite Center for Immigrants ou Multicultural Health Brokers Co-operative. Nous avons constaté un manque de données disponibles sur les communautés ethnoculturelles qui pourraient offrir des services d'accueil et d'établissement. En effet, les personnes immigrantes ne s'identifient pas toujours en tant que telles, soit par peur d'être stigmatisées, soit par crainte d'être perçues comme un poids pour la société d'accueil¹⁰³.

La durée prolongée d'inclusion socioéconomique (l'emploi, l'éducation, les réseaux d'amitié) dénotent que les programmes gouvernementaux ne font pas face à tous les défis, comme par exemple la mauvaise compréhension des difficultés des nouvelles arrivées et le manque d'information concernant l'existence de ces services. Pourtant, nous comprenons très bien que les barrières institutionnelles, les nombres de documents à remplir et les activités de responsabilité financières alourdissent le travail des fournisseurs des services d'accueil et d'établissement¹⁰⁴.

¹⁰¹Miu Chung Yan et Sherman Cha, *Are Social Workers Ready to Work with Newcomers?* [en ligne], (consulté le 10 Janvier, 2011)
<http://www.mosaicbc.com/sites/all/files/publications-public/Are%20SW%20ready%20to%20work%20with%20newcomers.pdf>

¹⁰² Plusieurs institutions d'éducation en Alberta et dans les autres provinces offrent des études sur l'immigration et le développement économique des immigrants.

¹⁰³ Wayland, *Integration of Immigrants*, 3.

¹⁰⁴ Ng, *The Politics*, 34-35.

Chapitre 7

Les résultats de l'enquête sur le terrain

Les pages suivantes analysent les résultats de la recherche sur le rôle, l'implication des services d'accueil et d'établissement dans l'intégration des femmes immigrées d'Europe de l'Est (Roumanie, Russie, Ukraine, Moldavie) et sur la manière dont ces femmes utilisent ces services.

L'accueil et l'établissement sont des étapes primordiales dans l'inclusion des immigrantes car les répercussions d'utilisation de ces services affectent directement l'intégration des immigrants et leurs familles. Nous avons retranscrit les opinions des vingt-deux participantes, traduites librement du russe, de l'anglais et du roumain au français. Celles-ci sont exposées dans la recherche en discours direct ou indirect.

7.1 L'immigration des femmes

L'accueil et l'établissement sont considérés comme une étape critique pour les immigrées. Pourtant cet accueil est directement dépendant du niveau de préparation pour l'immigration.

Le désir de quitter le pays d'origine était tellement fort pour A6 et son mari, qu'ils n'ont pas pris le temps de se renseigner sur quoi que ce soit à propos du Canada: « *Je pensais alors qu'il n'y avait rien de plus difficile que de vivre dans mon pays d'origine. Maintenant, je me rends compte que j'aurais dû préparer notre établissement à Edmonton* ». L'idée d'immigration est dominante dans la société quittée. Une participante nous a dit : « *Pourquoi rester là bas? Il n'y a personne que je connais. Tous mes amis et les membres de ma famille vivent actuellement hors de Moldavie. Il n'y a que mes parents qui y sont restés. Tout le monde s'en va* ».

Dans une société où tout le monde est en mouvement, l'immigration peut être comprise comme une conséquence des tendances du développement (ou plutôt du manque du développement socio-économique). Après la dislocation de l'Union Soviétique, des pays comme l'Ukraine, la Moldavie ou la Russie se sont

retrouvés dans une incertitude et un chaos plus que perturbant et stressant. L'histoire de A4 est une illustration des conséquences qui sont arrivées à plusieurs des nos participantes. Cette femme fait partie des nombreuses immigrantes ayant quitté leur pays d'origine dans l'optique de bénéficier d'une vie meilleure au Canada. Mariée avec un Canadien d'origine ukrainienne il y a deux ans, elle a rejoint son mari au Canada. Son désir était de rester dans son pays natal. Elle se débrouillait assez bien comme comptable dans une entreprise pétrolière. Suivre son époux représentait un espoir d'un quotidien plus agréable et d'une éducation supérieure pour leurs futurs enfants.

L'avenir de la famille semble être la raison principale de quitter le pays. Les conditions sociopolitiques, la corruption, le système politique, l'inflation ainsi que la lutte permanente créent un état d'incertitude. *«J'aime mon pays, mais il est impossible de rester là-bas. Tout le monde s'en va. Il n'y a que des scandales politiques. Il n'y a pas de travail, de bonne éducation, de certitude sur l'avenir. Je ne savais pas quoi faire là-bas, comment vivre avec des salaires misérables, mais avec des prix occidentaux?»* Nous a confié une autre participante. Ce futur incertain les pousse à considérer de nouvelles éventualités afin de pouvoir offrir à leur famille de nouvelles opportunités ou tout au moins une vie meilleure. Les autres membres de la famille ou les amis ayant déjà immigré, cela renforce cette aspiration.

Les groupes et les catégories de femmes immigrées sont très divers. Ces catégories sont importantes dans l'accès aux services d'accueil et d'établissement. Au cours de notre recherche, nous avons identifié plusieurs catégories de femmes immigrées. La catégorie d'immigration a eu un grand impact dans leur développement professionnel et dans l'établissement à Edmonton. Les immigrantes arrivées sous la catégorie économique ont le droit d'accéder à certaines subventions et aux services d'accueil et d'établissement. Dans le cas des femmes parrainées, leurs parrains sont responsables des coûts et elles n'ont pas l'opportunité d'obtenir des subventions pour l'éducation ou pour l'apprentissage

des langues officielles. Ce statut rend leur intégration socio-économique et leur accueil¹⁰⁵ plus difficiles.

A20 et son mari ont pensé et planifié le processus d'immigration pendant quelques années : « *Nous avons pris tout le temps pour considérer la catégorie d'immigration. C'est ainsi que nous avons décidé que le meilleur choix était d'obtenir la carte de résidence permanente sous la catégorie économique, et cela pour chacun de nous. Cela nous permet de bénéficier des mêmes droits que les citoyens canadiens. Je ne peux pas penser à une autre façon d'immigrer. Il faut toujours prendre le temps pour bien se renseigner. Nous avons fait tout ce qu'on a cru nécessaire* ». Concernant les autres catégories d'immigration, en hors d'A4, les autres femmes n'ont pas eu d'information à ce sujet et elles ne se sont pas intéressées aux différents facteurs pouvant influencer leur vie future au Canada.

Ces faits démontrent en fait que l'immigration ne peut pas être discutée dans un contexte général. Bien que les femmes participantes à cette recherche soient venues d'environnements semblables, leur accueil dans la communauté d'accueil s'est passé différemment.

7.2 Les services d'accueil et d'établissement

Les questions visant les services d'accueil et d'établissement avaient comme but de comprendre les connaissances que les femmes ont sur les services d'accueil et d'établissement. Les questions ont pris en considération les besoins des immigrantes et les modes d'immigration en Alberta et à Edmonton. Le soutien social des services d'accueil a été évalué à l'aide de plusieurs questions. Les données obtenues de ces femmes nous ont obligée à évaluer les services d'accueil selon leurs besoins et selon l'impact de ces services dans la vie des immigrants. Le manque de logement, le manque d'emploi, le manque de réseaux sociaux et les différences ethnoculturelles sont les premières barrières rencontrées. Ces questions ont été développées dans les entrevues et dans les questionnaires afin

¹⁰⁵ *Les femmes immigrantes, grandes absentes de la politique - "Pour que l'égalité de droit devienne l'égalité de fait"*, [en ligne], (page consultée le 1 juin, 2010), http://www.oregand.ca/veille/2007/02/les_immigrantes.html

d'identifier les moyens dont les immigrées se sont servis pour dépasser les difficultés et atteindre leurs buts.

Selon les données recueillies par les questionnaires mais aussi par les diverses discussions et entrevues avec plusieurs de nos participantes, nous avons pu déterminer différentes interactions possibles entre les immigrants et les organisations fournisseuses de services d'accueil. Les données ont démontré un niveau de connaissance très élevé de l'existence de services d'accueil et d'établissement parmi les nouvelles arrivées. Le schéma ci-dessous nous informe que dix-neuf personnes (82%) ont entendu parler de l'existence de ces services d'accueil et d'établissement avant notre rencontre.

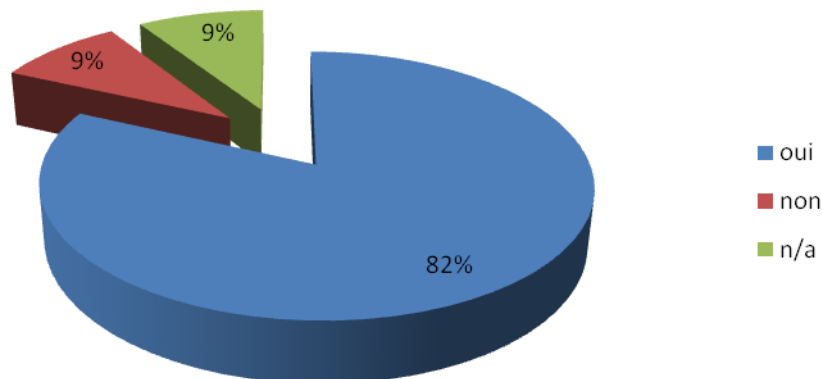


Figure 6 - Niveau de connaissance des services d'accueil et d'établissement¹⁰⁶

Pourtant, selon les commentaires de nos participantes, les façons dont elles ont appris l'existence de ces services sont chaotiques. Plusieurs personnes ont déclaré avoir eu connaissance de la présence de ces services après une période prolongée d'établissement à Edmonton. Une participante nous a expliqué:

« J'ai maintenant connaissance de ces services puisque j'ai appris leur existence durant mes études. Mais à cette époque, ou même maintenant, il n'y a rien qu'ils puissent m'offrir pour faciliter ma vie. J'avais un logement, un travail, mes enfants vont à l'école. Peu à peu, nous avons découvert la société d'accueil et

¹⁰⁶ Toutes les personnes qui connaissent l'existence de ces services ne sont pas les seules personnes à avoir utilisé au moins un.

nous avons trouvé notre propre façon de nous débrouiller dans ce pays».

Par exemple, A4 a connu ces services par le biais de son mari. Une de ses amies était employée dans une organisation à but non lucratif d'Edmonton s'occupant des immigrants récents. D'autres participantes ont appris l'existence de ces organisations en voulant s'investir dans des activités bénévoles. Ainsi, le manque d'information a été identifié comme un des premiers problèmes. Il faut mentionner en passant que les immigrantes ne reçoivent aucune information sur le Canada avant d'arriver dans le pays. La brochure reçue à leur arrivée est leur unique source d'information. A20 nous a décrit cette aide comme inutile : *« Je n'ai pas trouvé cette brochure très informative. Il y a beaucoup de noms et de ressources disponibles en ligne disant d'une mauvaise ergonomie. Bien que la quantité d'information soit considérable, mon niveau d'anglais représentait une barrière quant à la compréhension »*. Ainsi, les immigrées peuvent facilement ignorer l'existence de ces services. D'autres femmes ont confirmé ces opinions : *« Maintenant que je suis ici, je pense qu'il y a encore beaucoup d'amélioration à envisager pour faciliter notre arrivée et notre établissement. Il est vrai que personne ne m'a pas parlé de ces services. L'aide et l'information obtenues auprès des offices d'immigration et des ambassades sont limitées aux brochures sur certains services gouvernementaux »*.

Deux de nos participantes ont appris l'existence des services pour les immigrées par leur médecin de famille. Les institutions médicales dirigent les femmes qui ne connaissent pas la langue pour qu'elles soient aidées.

7.3 L'accès et l'utilisation des services d'accueil et d'établissement

L'accès et l'utilisation des services d'accueil et d'établissement sont conditionnés par plusieurs facteurs. Les données obtenues ont démontré que seulement 50% de nos participantes ont utilisé un ou plusieurs de ces services pour les immigrantes. Donc, même si le niveau de connaissance de services est élevé, leur utilisation n'est pas répandue parmi les femmes immigrées. Ces services ont eu un impact différent en fonction des participantes:

A2: *« J'ai demandé quelques fois leur aide, mais je considère que ces services n'ont pas eu un rôle important dans mon développement professionnel ou dans la connaissance de la société ».*

D'autres témoignages confirment des retombées positives dans les premières années d'établissement au Canada. *« Joindre les groupes de femmes immigrées par l'intermédiaire de certains de ces services m'a permis de faire de nouvelles rencontres et à mieux comprendre la société canadienne. J'ai vu et entendu des histoires semblables à la mienne, ce qui m'a donné du courage et de la motivation. Tout cela a influé sur mon état émotionnel et m'a fait comprendre que c'est une période de transition qui arrive à tous les immigrantes récentes et que je ne suis pas seule dans mes recherches concernant la compréhension du système canadien ».* Toutefois, seulement 45% ont considéré que l'aide reçue a eu un impact favorable sur leur développement socio-économique.

Les opinions n'ont pas été toujours partagées. Certaines participantes ont eu la chance de s'accoutumer et de s'intégrer sans recevoir beaucoup d'aide :

A7 : *« Nous nous sommes accoutumés aux nouveaux environnements et aux nouvelles régulations rapidement. Et oui, ces services nous ont aidés à connaître et à comprendre la société d'accueil. Le programme d'enseignement de la langue – LINK – est très important pour chacun des immigrants arrivés car il aide à faire face aux nouvelles situations qui arrivent dans le processus d'intégration socio-économique ».*

Les données recueillies ont contribué à l'identification de plusieurs causes empêchant les femmes d'améliorer leur situation sociale: la langue, le manque d'information, l'éducation, l'accès au transport, le statut d'immigrante, le support financier, le manque de confiance, la famille, les différences socioculturelles et enfin l'ethnicité. Chacun des facteurs agit à plusieurs niveaux, ce qui rend quasiment impossible l'identification du facteur le plus négatif. Malheureusement, ces facteurs influencent toute intervention de la part des immigrantes dans le processus de demande d'aide pour bénéficier des services sociaux ou pour mieux appréhender la société d'accueil.

7.3.1 L'importance de la langue dans l'utilisation des services d'accueil et d'établissement

En dehors du manque de d'information, une autre difficulté à laquelle les immigrées doivent faire face concernant l'accès aux services sociaux est le faible niveau de maîtrise de la langue officielle.

A 22 nous a donné son exemple : *« Je ne comprends pas bien l'anglais, alors, pendant la grossesse, mon docteur m'a recommandé une organisation qui pourrait m'aider avec les interprétations. La personne envoyée par cette organisation m'a aidée à comprendre les instructions données par le docteur »*. La même chose est arrivée à une autre participante. Elle a été envoyée par le docteur au sein de cette même organisation. Celle-ci leur a offert des services d'interprétation, mais aussi une formation pour « jeunes mères ».

La formation linguistique a une importance critique. La maîtrise de l'anglais est un facteur déterminant dans la recherche d'un emploi. Dans les réponses aux questionnaires, les participantes ont démontré qu'elles comprenaient l'importance de maîtriser les langues officielles. Pourtant, treize personnes avec lesquelles nous sommes entretenue préfèrent parler leur langue maternelle en signalant une faible maîtrise de l'anglais. Même les personnes qui ont un niveau avancé d'anglais ont choisi de parler dans leur langue maternelle. Ce qui démontre un faible investissement dans la société d'accueil. Presque 50% des participantes ont pris des cours d'anglais, ce qui démontre l'intérêt et les besoins d'agir avec les membres de la société d'accueil. La plupart de fois, ces cours sont pris sous la recommandation de leurs amis:

A5: *« J'avais parlé avec d'autres immigrantes ayant pris des cours d'anglais par l'aide des services d'accueil et elles ont été satisfaites de la qualité des cours et de l'aide reçue. En ce qui me concerne, tout s'est passé différemment : je n'ai pas eu besoin de cours d'anglais, puisque je connaissais cette langue »*.

Les cours de langue suivis démontrent un état de confort dans la nouvelle société, mais aussi une certaine stabilité financière. Les cours d'anglais ont été pris pendant les deux ou trois premières années de leur établissement. 45% ont

considéré la formation linguistique comme étant l'un des services les plus importants.

Pour plusieurs de nos participantes les services d'accueil et d'établissement se résument à des cours d'anglais. Cet aspect démontre l'importance de la langue pour les immigrantes, mais aussi une faible compréhension des services disponibles pour ces dernières.

7.3.2 Les services d'accueil et les besoins économiques

La diversité de services offerts a comme objectif d'aider les immigrantes à connaître et comprendre la société d'accueil afin d'assurer leur intégration et promouvoir la cohésion sociale. Néanmoins, selon nos participantes, certaines questions devraient être traitées en priorité: *« S'il peuvent m'aider à trouver un boulot, bien sûr que je vais demander cette aide. Pourtant, ils m'ont proposé de l'aide pour connaître la ville, ce qui peut être intéressant, mais je n'avais pas de temps pour cela »*. L'aspect socioculturel de ces services est le dernier dans les besoins et les intérêts des personnes arrivées récemment.

L'accompagnement dans la recherche d'emploi et l'information à propos de différentes formations sont des points importants pour les femmes à la recherche d'un travail. Toutes les participantes qui travaillaient au moment du questionnaire ont trouvé de l'emploi avec l'aide d'amis ou par leurs recherches personnelles. Ana nous a expliqué: *« J'ai rencontré cette fille qui faisait elle-même du bénévolat pour EISA¹⁰⁷ qui s'est proposée de m'aider dans ma recherche. Mais je ne veux pas qu'elle m'aide à changer mon travail actuel qui ne demande aucune qualification professionnelle, avec un autre semblable. Il faut que je reste ici pour acquérir cette expérience canadienne que tous me demandent et ensuite je pourrais chercher un travail demandant de plus amples qualifications. Elle m'a également parlé de services d'aide à trouver un emploi. Elle pourrait me fournir une lettre de recommandation à besoin. C'était très intéressant de la rencontrer et d'échanger avec elle, toutefois je pense qu'il aurait été plus bénéfique de la*

¹⁰⁷ Edmonton Immigrant Service Association

rencontrer lors de mon établissement ».

Une autre participante nous a avoué : *« Je ne parle pas très bien anglais, mais j'ai besoin de travailler. Ma sœur m'a aidée à trouver un emploi. Ce n'est pas un emploi de rêve, mais je dois travailler pour aider mon mari et pour soutenir la famille ».* Le système de l'offre et de la demande qui caractérise le marché du travail conduit les femmes immigrantes vers le chômage ou le sous-emploi.

Nos participantes ont rencontré plusieurs problèmes lors de leurs recherches de travail: le niveau d'éducation, le manque de reconnaissance de l'éducation et de l'expérience acquises à l'étranger, les barrières linguistiques, le manque d'expérience professionnelle en terre canadienne, l'âge au moment de l'arrivée au Canada, ou encore le manque de ressources financières.

Le cas d'A20 est très différent. Elle a vécu à Edmonton environ une année, et pourtant elle a réussi à travailler au sein de plusieurs compagnies. La plupart de fois, elle postulait en ligne ou directement auprès des employeurs ou des agences de recrutement: *« Les ressources en ligne m'ont aidée beaucoup pour trouver mon emploi actuel. J'ai travaillé comme vendeuse au début, mais cela ne me plaisait pas. J'ai beaucoup d'expériences professionnelles, mais j'ai également fait mes études universitaires en Russie. Ainsi, j'ai trouvé une opportunité en lien avec mon éducation. Le deuxième travail consistait en l'administration d'un magasin. Les responsabilités étaient énormes et le salaire insuffisant. Je l'ai quitté. Mon troisième travail, je l'ai trouvé à l'aide d'une agence de recrutement d'Edmonton ».* Comme le travail trouvé n'exigeait pas beaucoup de compétences, le niveau de salaire correspondait à ses attentes. Elle nous a exprimé son indignation: *« Je ne peux pas comprendre comment un opérateur de saisie informatique peut gagner plus qu'un directeur adjoint? Pourquoi on demande des qualifications et une certification pour certains postes comme secrétaire ou réceptionniste? Chez nous, il suffit d'avoir une éducation universitaire ».*

La non-reconnaissance des compétences affecte la plupart de ces immigrées et a un impact critique sur leurs choix professionnels. A9: *« Le manque de*

reconnaissance de mes études a rendu difficile ma recherche d'emploi. La plupart des employeurs demandent d'avoir une ou plusieurs expériences canadiennes. Au début, j'étais moins payée car je n'avais pas la certification spécifique nécessaire pour travailler dans une salle de sport, et cela même si je connaissais les appareils. D'autres participantes ont ajouté qu'elles étaient considérées:

A10: «Surqualifiée ».

A7: «J'étais considérée comme sous qualifiée en ayant un diplôme en sport, tout cela parce que je n'avais jamais travaillé dans une salle de sport au Canada et que je ne connaissais pas les équipements de gymnastique ».

Plusieurs d'entre elles ont commencé par trouver un travail temporaire pour assurer les besoins de la famille. Ensuite, une partie prend des cours d'anglais pour pouvoir mettre à jour ou changer leur domaine de formation. D'autres vont abandonner l'idée de suivre des cours de langue officielle et vont directement se mettre à reprendre leurs études ou à chercher du travail. Grâce à notre questionnaire, nous avons constaté que 70 % sont arrivées au Canada après avoir fait des études supérieures, ce qui signifie qu'elles recherchent dans les services d'accueil une aide et un accompagnement pour trouver un emploi qualifié dans leur domaine de formation.

Dans les premières années, la recherche de travail et les problèmes de revenu sont critiques. Plusieurs commentaires démontrent certains problèmes et certaines frustrations que les femmes ont rencontrés dans leur recherche de travail alors qu'elles n'ont reçu quasiment aucune aide des services d'accueil et d'établissement. Le manque de succès pour ces femmes les rend parfois désespérées et engendre un manque de confiance en soi qui se termine souvent par un isolement progressif. Une de notre participante a ajouté que pour accéder au succès:

A 20: « L'attitude personnelle, l'image de soi, l'optimisme vont aider à persévérer pour atteindre ses objectifs ». Selon cette participante la solution est simple: « Si elle est capable de trouver un travail, alors le reste suit ».

Les questionnaires ont réussi à identifier que seulement 22% des femmes

qui ont eu accès aux services d'accueil et d'établissement ont reçu de l'aide quant à leur recherche d'emploi, et qu'uniquement 15% ont été satisfaites de l'aide reçue (Fig.9). Dans nos discussions, toutes les participantes ont démontré une volonté de trouver un emploi ainsi que des ressources pouvant les aider dans cette voie. Le graphique ci-dessous présente les services offerts par plusieurs organisations sans but lucratif et les taux d'importance pour les participantes les ayant utilisés:

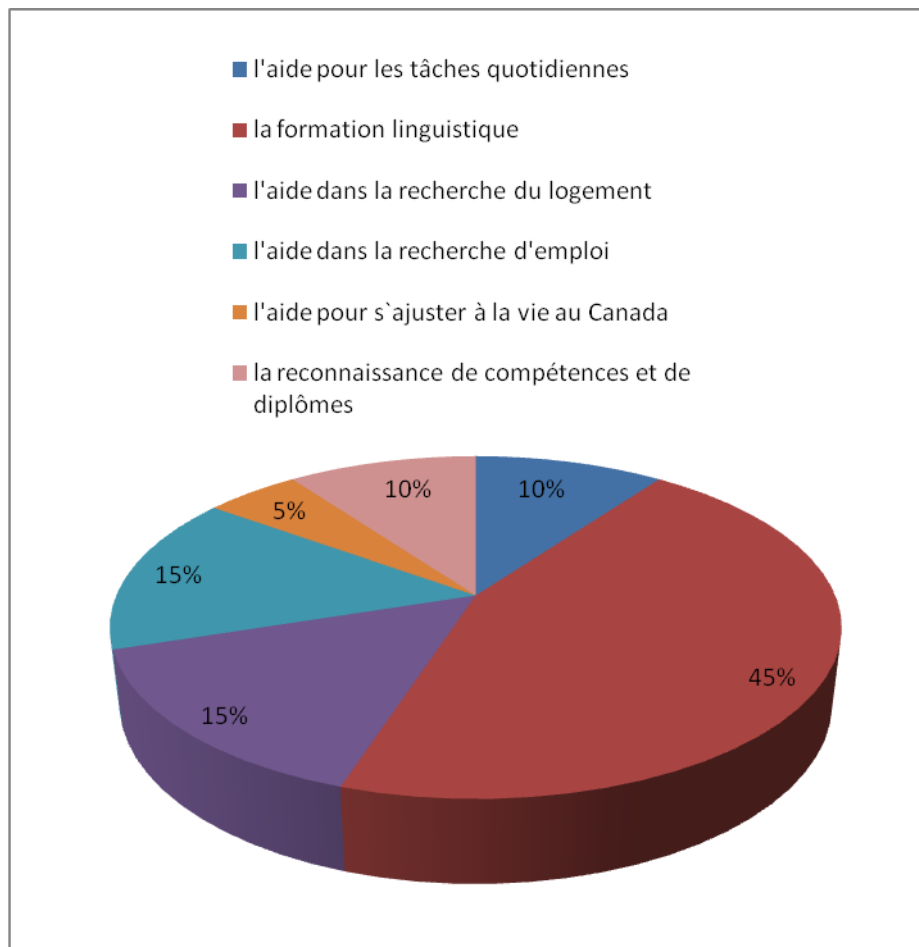


Figure 7 - Les taux d'importance des services pour les immigrées

Les expériences de nos participantes sont diverses. Certains services bien qu'importants, ne sont pas proposés : « *J'ai demandé de l'aide pour trouver un emploi dans ma branche professionnelle ainsi que plusieurs informations sur les différentes voies possibles pour trouver cet emploi mais l'organisation ne m'a jamais rappelé pour me conseiller ou même pour démontrer un peu de soutien. Ne*

pouvant pas rester sans emploi, j'ai accepté un travail de vendeuse dans un magasin ». Nous avons déduit de cela que les personnes ne connaissaient pas leurs droits en matière de subventions pour l'éducation et de formation pour adultes.

7.3.3 Les services d'accueil et la famille/les amis

Facteur positif, celui-ci peut également être considérée comme étant un facteur négatif empêchant plusieurs de nos participantes d'avoir accès aux services d'accueil et d'établissement. La grande majorité de nos participantes sont arrivées à Edmonton grâce ou sous l'influence d'un membre de famille, de l'époux ou d'amis. Seulement, une personne a déclaré qu'Edmonton fut un choix personnel et réfléchi. Ainsi, les habitudes de ces immigrées sont de demander conseils à leurs familles, à leurs époux ou à leurs amis.

■ Famille et /ou amis ■ Communauté ethnique/religieuse ■ Emploi/Études

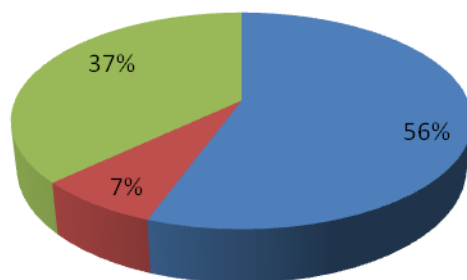


Figure 8 - Les raisons de choisir Edmonton¹⁰⁸

La famille et les amis semblent avoir un rôle très important dans l'accueil et l'établissement, ce qui réduit les besoins ou l'accès aux services d'accueil et d'établissement. La majorité des répondantes ont bénéficié de l'aide de la famille ou d'amis car il semblerait qu'ils soient les facteurs décisifs quant à la décision de s'établir à Edmonton. La famille est conçue comme un espace de confiance en raison des liaisons ethnoculturelles et d'appartenance partagées. Le schéma ci-dessus démontre le rôle primordial de l'aide reçue, mais cette dernière doit être adaptée et pensée en fonction de la culture et de l'ethnicité. Une de nos

¹⁰⁸ Certaines participantes ont fait de choix multiple.

participantes m'a précisée : « *Toi, je suis sûre que tu peux mieux me comprendre qu'eux. Nous parlons la même langue, nous avons des valeurs semblables* ». Nos observations nous ont permis d'en déduire que la plupart de ces femmes se sentent plus à l'aise lorsque l'interlocuteur parle la même langue d'origine qu'elles.

A4 se sent chanceuse et l'exprime en ces termes: « *Pour moi, cela a été un peu différent. Je suis arrivée, il (le mari) m'attendait. J'ai eu un logement, j'ai pris tout mon temps pour connaître et voir ce qu'il y avait à faire à Edmonton. Ainsi, je n'ai pas connu tous les problèmes que rencontrent les immigrées à leur arrivée* ». Une de nos participantes a déclaré: « *C'est grâce à mon mari que j'ai évité tous les problèmes que les immigrants rencontrent. Lui qui parle parfaitement anglais m'a aidée à trouver mon premier travail : j'ai été son assistante. Ce n'était pas beaucoup, mais c'était un premier pas pour connaître la société d'accueil* ». Elle continue : « *Pourtant, ayant un enfant en bas âge, je n'ai pas pu continuer à travailler, à apprendre l'anglais ou à rejoindre les groupes de femmes immigrées au Multicultural Health Brokers* ».

Ainsi, plusieurs des femmes se rapprochent de leur famille pour des questions ou des conseils, en ignorant volontairement l'aide et l'information extérieure. Ce comportement est l'une des causes de l'isolement des femmes immigrées. Dix personnes contactées lors de notre recherche trouvaient difficile d'utiliser les transports en commun accompagnées de leurs enfants ou pour se rendre à divers événements ou manifestations pour immigrantes. Nous avons donc dû les visiter ou leur envoyer le questionnaire par courriel. Il est à noter que les femmes ne comprennent pas le rôle de différence de genre dans leur situation. A4 a mentionné : « *Il est intéressant que mon mari ait trouvé un emploi sans aucun aide. Il a plus d'amis canadiens. Pour moi, c'est plus difficile* ». D'autres participantes ont confirmé que pour leurs maris l'établissement dans la nouvelle société a été moins difficile¹⁰⁹.

¹⁰⁹ Cette question reste controversée parce que 50% des participantes ont déclaré que le genre n'a eu aucun impact dans leur accueil et établissement. 40% ont déclaré que le genre a fait une quelconque différence. Seulement 10% ont reconnu qu'elles se sont senties discriminées à cause du genre.

7.3.4 Les différences culturelles et l'ethnicité dans l'accueil et l'établissement des immigrées récentes

Un autre raison expliquant cette liaison étroite avec les membres de leur famille ou les amis est conditionnée par les différences culturelles dans la société d'accueil. C'est aussi une raison expliquant la non-utilisation des services d'accueil et d'établissement. Les participantes demandent de l'aide à l'intérieur de leur espace ethnique. Plusieurs femmes ont argumenté l'importance de l'ethnicité :

A1 : *« Elle est très importante. Je ne parle pas assez bien anglais. Il est évident que je désire recevoir de l'aide d'une personne parlant la même langue que moi, et surtout avec les besoins du petit ».*

A2 : *« Très importante, la plupart de mes amis font parti de la même communauté. Il est plus facile de leur parler et de me faire comprendre. Et puis nous sommes avec plusieurs amis de familles ».*

A8 : *« On m'aide à me sentir un peu comme chez moi : parler la langue, connaître les nouvelles des amis dans la communauté, se faire de nouveaux amis et recevoir de l'aide de ces personnes ».*

59% ont déclaré qu'elles participent au moins une fois par mois aux activités organisées par leur communauté ethnique. Les participantes ont témoigné d'une participation très active à la communauté ethnique qui est organisée autour de l'église.

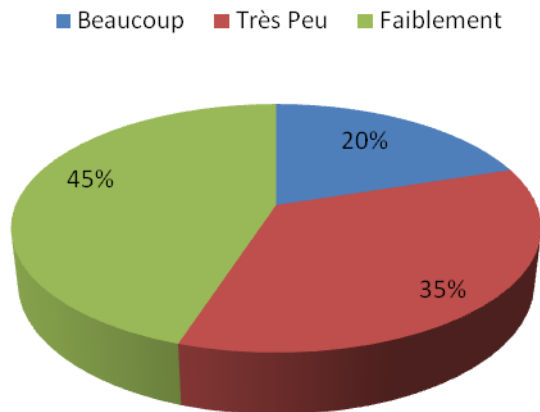


Figure 9 - L'importance de la culture d'origine

Deux autres personnes A21 et A22 ont déclaré qu'elles ne participent pas aux activités organisées dans leur communauté ethnique. Pourtant lors de nos discussions, elles ont avoué qu'elles vont à l'église, et considérant leur faible niveau d'anglais, leurs amis sont d'origine roumaine. Ainsi, la plupart des activités fréquentées sont celles organisés par leurs amis. Ce qui, de fait, vient contredire l'affirmation comme quoi elles ne participent pas aux activités dans leur groupe ethnique.

Généralement, les services d'accueil et d'établissement sont ouverts à la diversité des besoins et des cultures existantes aux Canada ou en Edmonton. Pourtant une de nos participantes a été indignée des noms que portent les organisations fournisseuses. Elena A 20 a déclaré: « *Je n'ai jamais prêté attention à ces organisations. Étant religieuse, ces organisations viennent contredire mes croyances : Catholic Social Services ou Mennonite Center for Newcomers. Je n'ai jamais pensé y aller. Comment peuvent-ils m'aider s'ils ne me comprennent pas, s'ils ne savent rien de ma culture et ne partagent pas mes valeurs. Si un centre pour orthodoxes existait, j'irais sans aucun doute leur demander de l'aide, et bien d'autres feraient de même* ».

Une autre observation faite auprès de ces organisations est que les tendances de l'immigration imposent une certaine flexibilité de la part de ces dernières en faveur de la majorité. Par exemple, un nombre élevé d'immigrées provenant

d’Afrique et du Moyen Orient occupent des postes ayant pour mission d’aider les immigrants. Cela peut être discriminatoire pour les personnes issues d’autres régions du monde.

Plusieurs participantes sont assez confiantes quant à leurs rapports avec la société d’accueil, comme A5 : *« J’aime passer du temps avec mes amis car nous parlons la même langue et nous avons beaucoup de choses en commun. Pourtant, j’ai beaucoup d’amis canadiens maintenant et je me sens aussi bien auprès d’eux »*. 68% des femmes participent régulièrement aux événements sociaux (travail, école, bénévolat) organisés en dehors de leur communauté. Les femmes faisant du bénévolat connaissent mieux les services d’accueil et d’établissement.

7.3.5 Les services d’accueil et d’établissement et l’intégration sociale

Les observations et les analyses conduites pendant cette recherche nous ont aidée aussi à comprendre le degré d’intégration dans la société d’accueil durant les premières années. Pour plusieurs de nos participantes, l’intégration couvre plusieurs aspects comme la connaissance des langues officielles, l’emploi, un salaire correspondant au niveau d’études, le nombre d’amis canadiens ou le niveau de connaissances de « la vie des Canadiens » et l’histoire du Canada. Par rapport à ces aspects, plus de 50% des personnes interrogées considèrent qu’elles sont intégrées. Les personnes ayant répondu négativement ont mis en avant les arguments suivants:

A8 : *« Non, moi non. Je ne suis pas intégrée. Je pense qu’on peut s’intégrer dans la société après plusieurs années passées au Canada. Je n’ai pas de problèmes spécifiques à vivre ici; pourtant, les différences culturelles sont nombreuses et parfois difficiles à accepter. Cela va me prendre du temps »*.

A9: *« Je pense que non. Mais qu’est-ce que tu veux dire par intégration complète, la façon dont je le comprends prend en considération le fait d’avoir un travail, et moi je suis ici en tant qu’étudiante. Pourtant, je me comporte comme une personne de Roumanie. J’ai encore mes habitudes et les traditions d’ailleurs »*.

A12: « *Non, pas encore. J'ai toujours le sentiment que je n'appartiens pas à la culture canadienne* ».

Il est pertinent de conclure que l'intégration est un processus complexe qui se réalise par plusieurs voies. Tant que les services d'accueil ne s'intéressent qu'à une seule de ces voies, l'atteinte de leurs objectifs reste encore un chemin long à accomplir.

Conclusions

Le nombre d'immigrées ne cesse d'augmenter, pourtant leur situation ne s'améliore pas. L'immigration a été depuis toujours une étape de transition vers la société d'accueil. Avec l'intervention des services d'accueil et d'établissement pendant l'étape de transition, les immigrées récentes auraient dû être plus préparées pour l'intégration sociale et la participation civique. Malheureusement, le degré d'ouverture des femmes immigrées vers la participation sociale est encore un défi d'ordre culturel et d'habitude. Il n'y a pas des services d'accueil et d'établissement en Moldavie, Roumanie, Russie ou en Ukraine. Il n'y a pas de services sociaux sans frais. Ainsi, nous avons conclu que l'impact de ces services n'est pas important dans le développement des femmes immigrées récemment à Edmonton. Pourtant, nous avons observé que les femmes de la catégorie économique qui n'ont pas d'enfants sont favorisées en ce que concerne le développement des rapports avec les membres de la société d'accueil, mais aussi pour participer et utiliser les services d'accueil et d'établissement. Une autre catégorie des femmes est représentée par les immigrées permanentes qui ont suivi des études dans leurs premières années au Canada. La participation active auprès des institutions éducatives favorise l'inclusion des immigrantes et leur participation civique. Pourtant, les femmes de cette catégorie cherchent plutôt à faire du bénévolat pour les services d'accueil et d'établissement. Les femmes mariées avec des enfants représentent la catégorie la plus vulnérable. Pendant la recherche, nous avons observé que ces femmes sont moins impliquées dans des activités sociales de la société d'accueil, leur niveau d'anglais est faible. Ces

immigrantes avec les enfants trouvent difficile de bénéficier des services d'accueil et d'établissement. Les soins pour les enfants et leurs familles prennent la plus grande partie de leur temps.

La recherche de diverses ressources d'informations nous a aidée à identifier les obstacles informationnels, matériels, linguistiques, culturels. Selon les données présentées plus haut, l'interaction de plusieurs éléments est nécessaire pour assurer une transition efficace. Les obstacles spécifiques qu'elles vivent ne sont pas pris en compte en matière d'établissement et d'intégration dans les programmes et les activités des organismes communautaires d'immigration. Souvent, les solutions proposées découlent de projets qui ne sont que parcellaires, manquant d'une analyse différenciée selon l'ethnicité et ne tenant nullement compte de l'intersection de multiples discriminations touchant ces femmes immigrées (la classe sociale, le genre). Sarah V. Wayland souligne en effet que « macro and community level factors such as social capital networks, racism, ethnic concentration and the urban geographic landscape are equally important »¹¹⁰. L'implication de plusieurs facteurs dans le processus d'établissement dans un nouveau pays est toujours de longue durée et les effets sont ressentis ultérieurement¹¹¹. Ces femmes cherchent de l'aide auprès de la famille, des amies immigrantes, de la communauté ethnoculturelle, ainsi que de divers organismes communautaires et religieux. Les participantes qui sont arrivées ici sans connaître personne ont dû faire des efforts considérables afin de surmonter les difficultés rencontrées. Le moment où la participante a appris l'existence de ces services, elle était déjà « établie », de plus elles choisissent de suivre les méthodes apprises. Telle façon de percevoir les services d'accueil et d'établissement s'impose souvent dans le comportement des immigrantes.

Selon la recherche réalisée, mais aussi suivant les observations faites et les indications reçues des femmes immigrées, nous avons observé que les politiques et les programmes fonctionnent mieux de manière théorique. Souvent la

¹¹⁰ Wayland, *Integration of Immigrants*, 12.

¹¹¹ Ibid.

communication et la mise en œuvre de ces services sont coordonnées de manière faussée. Il y a un manque de programmes de sensibilisation auprès des nouvelles arrivées sur leurs droits et sur les aides disponibles pour elles et leur famille.

Notre recherche a réussi à identifier aussi la dimension émotionnelle à laquelle la plupart (99%) des immigrantes sont exposées¹¹². Le manque de préparation à la transition culturelle ou même aux attentes de la société d'accueil est une des causes qui provoquent de grandes déceptions. Les immigrantes refusent ou ignorent l'aide disponible, des faits qui favorisent leur exclusion du processus de transition et ensuite de la société. Parfois, le manque de confiance en soi empêche les femmes de demander de l'aide. Le manque d'une politique de sensibilisation et d'identification des personnes qui potentiellement auraient besoin d'assistance rend l'aide difficile à ces personnes. Les services d'accueil et d'établissement doivent être plus sensibles aux besoins et aux cultures des immigrantes. Les fournisseurs de services d'accueil et d'établissement doivent développer l'aspect du soutien psychologique dans leurs services. L'isolement de ces femmes dans leur famille et leur communauté ethnique favorise l'exclusion de ces femmes à long terme, en favorisant une période prolongée d'isolement.

La sensibilisation des nouvelles arrivées au cours de l'étape de pré-immigration, à l'existence de tels services pourrait assurer une meilleure compréhension des possibilités qui leur sont proposées. Nous considérons que les services consulaires d'outre-mer devraient avoir des sessions d'information auprès des femmes immigrantes potentielles. « Le recrutement » des immigrantes devrait inclure des sessions expliquant le processus de transition et les répercussions de ce dernier durant les premiers mois suivant leur arrivée. Il faut mettre en place une médiation expliquant les différences de systèmes aux immigrantes pour leur faire comprendre quelles doivent être leurs attentes, surtout en ce qui concerne les services d'accueil et d'établissement, car de telles ressources n'existent pas dans les pays étudiés au travers de ce travail de recherche. Ainsi, dès leur arrivée, les

¹¹² Plusieurs chercheurs ont remarqué ce détail, parmi lesquels : Kamlyn Ng-See-Quan, Zohra Husaini, Sarah Wayland, Roxanne Ng.

immigrantes pourraient accéder à ces services, ce qui leur permettrait de commencer leur processus d'inclusion sociale de la manière la plus favorable possible.

L'immigration et les services d'accueil et d'établissement à Edmonton ne sont pas conçus pour faire face à la différence de genre. Les besoins des femmes manquent de considération dans les recommandations pour le développement des services d'accueil et d'établissement. Donc, les immigrantes ont besoin de plus d'attention et de soutien pour les besoins de leurs familles et leurs enfants, plus d'aide à la recherche d'emploi ou pour apprendre l'anglais.

Les divers limites qui nous ont été imposées nous ont fait réfléchir sur la façon dont une future recherche peut être développée en évitant les mêmes problèmes, mais aussi qu'autres questions peuvent être développées. Pour une meilleure compréhension des services d'accueil et d'établissement il sera mieux d'avoir des participantes qui ont utilisé au moins un des services d'accueil et d'établissement. Ainsi un échantillon plus large sans identification culturelle ou ethnique va aider à comprendre mieux le rôle des services sociaux. Alors que, le rôle de l'ethnicité-culture ou langue peut être évalué dans le questionnaire en identifiant les origines des participantes. Une comparaison entre diverses villes et aussi province peut donner une meilleure compréhension de la situation, en tirant les bonnes pratiques.

Plusieurs de nos participantes ont trouvé difficile à utiliser le transport en commun, surtout quand elles ont des enfants. Ce qui nous a fait penser aux régions rurales où les services de transport public sont minimaux ou n'existent pas. Aussi, ayant un niveau bas d'utilisation et connaissances de services d'accueil à Edmonton, qui est une ville, il sera bien alors d'analyser la situation des localités rurales et comment se passe l'accueil des nouveaux venus là.

À la suite de cette recherche j'ai aussi questionné le niveau de préparation des immigrantes de faire leurs demandes de citoyenneté surtout à cause du niveau bas de participation civique et le manque de connaissances de langue dans les premières trois années. Pourtant, il faut avouer que même les anciens immigrants

ou les canadiens ne démontrent plusieurs fois aucune appartenance identitaire canadienne.

Les dernières années ont incité plus de chercheurs à travailler et à développer le concept d'accueil et d'établissement. Néanmoins, en tant que la liste de recommandations augmente, les ressources financières gouvernementales sont diminuées. Nous avons surtout orienté cette recherche sur la perspective des immigrantes quant à l'utilité et à la qualité de services d'accueil; pourtant, les frustrations des fournisseurs sont aussi très nombreuses. Les difficultés actuelles rencontrées par les immigrantes d'un côté et les barrières institutionnelles et financières des fournisseurs nous font questionner la future existence de ces services. Les organisations à but non lucratif de partout au Canada sont dans l'attente de la nouvelle structure d'aide aux immigrants qui va être mise en place au cours de 2012. Plus centralisée? Peut-être. Plus utile? C'est une question de temps.

Bibliographie

- Abu-Laban, Yasmeen et Christina Gabriel. *Selling diversity: Immigration, Multiculturalism, Employment Equity, and Globalization*. Peterborough: Broadview Press, 2002.
- Ahmad, Farah, Sarah Riaz, Paula Barata et Dona Stewart. « Patriarchal Beliefs and Perceptions of Abuse among South Asian Immigrant Women ». *Violence against Women*. 10.3, (2004): 262-282.
- Alberta Association of Labour. *Report on Temporary Foreign Workers*, Edmonton: 2010, 12-13. [en ligne], (page consulté le 21 janvier 2010),
<http://www.afl.org/index.php/View-document/267-2010-Dec-16-Report-on-Temporary-Foreign-Workers-in-Alberta.html>
- Ali, Jennifer, Edward Grabb. « Ethnic Origin, Class Origin and Educational Attainment in Canada: Further Evidence on the mosaic thesis », *Journal of Canadian Studies*, Spring, (1998), [en ligne], (consulté le 27 mai, 2010),
http://findarticles.com/p/articles/mi_qa3683/is_199804/ai_n8784480/pg_2/?tag=content;coll
- Autés, Michel. « Trois figurent de la liaison ». Dans *L'exclusion, définir pour en finir*, éd. préparée par Saul Karsz, 1-22, Dunod: Paris, 2000.
- Baehr, Peter. *Non-gouvernemental Human Rights Organizations in International Relations*. London: Palgrave Macmillan, 2009.
- Baillargeon, Jean Paul. *Transmission de la culture, petites sociétés, modalisation*. Saint-Nicolas: Les éditions de l'IQRC, 2002.
- Baha, Abu-Laban et Tracey M. Derwing, éd., *Reponse à la diversité dans les metropoles : vers un agenda de recherche "Inclusif"*. Edmonton: Centre d'excellence des Prairies Métropolis, 1997.
- Bailey, Adrian et Paul Boyle. « Untying and Retying Family Migration in the New Europe ». *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30(2), 2004, pp. 229-241.
- Basavarajappa G. et Ravi B.P. Verma. « Occupational composition of immigrant women ». Dans *Ethnic Demography, Canadian Immigrant, Racial and Cultural Variations*, éd. préparée par Halli, Shiva S., Frank Trovato et Leo Driedger, 297-313. Ottawa: Carleton University Press, 1995.

- Battaglini, Alex et les autres. *Les mères immigrantes: pareilles pas pareilles! – Facteurs de vulnérabilité propres aux mères immigrantes en période périnatale*. Montréal: Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 2000.
- Bauder, H. *Immigrants. Attitudes towards Self-Employment: The Significance of Ethnic Origin, Rural and Urban Background and Labour Market Context*. Research on Immigration and Integration in the Metropolis, Working Paper No. 05-1, Racial Minority University Graduates in Canada. CERIS Working Paper No. 23. Toronto, 2003.
- Becklumb, Penny. *Le programme Canadien d'immigration*, Division du droit et du gouvernement, Services d'information et de recherche parlementaire, Bibliothèques du Parlement. [en ligne], (consulté le 10 septembre 2010),

<http://www2.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/bp190-f.htm#bimmigrant>
- Bélangier, Damien-Claude et Sophie Coupal, éd., *Les idées en mouvement: perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*. Saint-Nicolas : Les Presses de l'Université Laval, 2004.
- Ben-Messahel, Salhia, éd., *Des frontières de l'interculturalité. Étude pluridisciplinaire de la représentation culturelle: Identité et Altérité*. Villeneuve d'Ascq : Les Presses Universitaires du Septentrion, 2009.
- Bergeron, Jean et Stephanie Potter. «Family Members and Relatives: An important resource for newcomers' settlement». *Canadian Issues/thèmes canadiens*, Spring, (2006): 76-80.
- Boulding, Elise. «Nomadisme, mobilité et statut des femmes» dans *Femmes, sexisme et sociétés*, éd. préparée par Andrée Michel. Paris: Presses universitaires de France, 1977.
- Boudon, Raymond. *L'acteur et ses raisons*. Paris: Presses Universitaires de France, 2000.
- Bourdieu, Pierre. *The Forms of Capital*. [en ligne], (consulté le 9 janvier 2010),

<http://www.marxists.org/reference/subject/philosophy/works/fr/bourdieu-forms-capital.htm>
- Bourdieu, Pierre et Loïc J.D. Wacquant. *An Invitation to Reflexive Sociology*. Chicago: University of Chicago Press, 1992.

- Boyd, Monica. «At a Disadvantage: The Occupational Attainments of Foreign Born Women in Canada». *International Migration Review*. Vol. 18, No. 4, Special Issue: Women in Migration (1984), 1091-1119.
- Brownridge, Douglas et Shiva Halli. *Double Jeopardy? Violence against Immigrant Women in Canada. Violence and Victims*, 17(4), (2007): 455-471.
- Cardinal, Linda and Claude Couture. «L'immigration et le multiculturalisme au Canada: la gènese d'une problématique» dans *Les politiques publiques canadiennes*, éd. préparée par Manon Tremblay. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1998 : 239-264.
- Chatelat, Bernard, éd., *L'alternative des valeurs féminines*. Paris : Éditions Denoel, 1998.
- Chung Yan, Miu et Sherman Cha. *Are Social Workers Ready to Work with Newcomers?* [en ligne], (consulté le 10 Janvier, 2011),

<http://www.mosaicbc.com/sites/all/files/publications-public/Are%20SW%20ready%20to%20work%20with%20newcomers.pdf>
- Citoyenneté et Immigration Canada. *Immigrer au Canada*. [en ligne], (consulté le 11 avril, 2010), <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/index.asp>
- Citoyenneté et Immigration Canada. *Vérification du programme d'établissement et d'adaptation des immigrants et du programme d'accueil*. Direction générale de la vérification interne et de la responsabilisation. [en ligne], (consulté le 20 juin, 2010).

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/verification/peai-prog-daccueil.asp>
- Citoyenneté et Immigration Canada. *Le Canada et les nouveaux arrivants*. [en ligne], (consulté le 27 mai, 2010),

<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/nouveaux/section-04.asp#s2>
- Citoyenneté et Immigration Canada. *Pratiques exemplaires pour les services d'établissement*. Rapport du comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. Ottawa: Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. 2010, [en ligne], (consulté le 5 janvier 2011),

<http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4388396&Mode=1&Parl=40&Ses=3&Language=F>

Colin, Lindsay et Marcia Almey. *Immigrant Women. Women in Canada. A Gender-Based Statistical Report*. Ottawa: Statistics Canada, 2005.

The Commission and Non-Governmental Organisations Building a Stronger Partnership. [en ligne], (page consultée le 25 mars, 2010),

http://eesc.europa.eu/sco/docs/ces811-2000_ac_en.PDF

Couture, Claude. «L'immigration et le malaise des sociétés dominantes au Canada». Dans *L'Alberta et le multiculturalisme francophone: témoignages et problématiques* éd. préparée par Claude Couture et Josée Bergeron, Claude Denis. Edmonton: Centre d'Études Canadiennes de la Faculté Saint-Jean, 2002, 145-158.

Cultural and Demographic Change, Discussion Papers Series : Influences on Edmonton's Future. [en ligne], (consulté le 31 Janvier, 2011),

http://www.edmonton.ca/business/economic_demographic/publications.aspx

Dagenais, Sylvie. *Sciences humaines et méthodologie: Initiation pratique à la recherche*. Laval : Éditions Beauchemin Itée, 1994.

Daly, Mary et Hilary Silver. « Social exclusion and social capital: A comparison and critique ». *Theor Soc, Springer*, April, (2008) : 540-541, [en ligne], (consulté le 27 mai, 2010),

<http://www.brown.edu/Departments/Sociology/documents/Theory-Society-Daly-Silver-final.pdf>

Davis, Angela. *Femmes, race et classes*. Paris : Des femmes, Antoinette Fouque, 2007.

Derwing, Tracey et Harvey Krahn, Jennifer Foote et Lori Diepenbroek. *The Attraction and Retention of Immigrants to Edmonton*. Edmonton: Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration & Integration. University of Alberta. A Report Submitted to Edmonton City Council and Citizenship and Immigration Canada, November 7, 2005.

Dubé, Louise. *Étude sur les besoins des jeunes femmes franco-albertaines de 15 à 24 ans*. Edmonton : Action Éducation Femmes - Alberta, 1995.

- Dorvil, Henri et Robert Mayer. « Les approches théoriques ». Dans *Problèmes sociaux. Tome I. Théories et méthodologies*, éd. préparée par Henri Dorvil et Robert Mayer, 15-29. Québec: Les Presses de l'Université du Québec, 2001. [en ligne], (consulté le 25 mars, 2010),
- http://classiques.uqac.ca/contemporains/dorvil_henri/approches_theoriques/approches_theoriques_texte.html
- Friskén, Frances et Marcia Wallace. *The Response of the Municipal Public Service Sector to the Challenge of Immigrant Settlement, Immigrants and Municipal Services: Client Perspectives*. Toronto: University York, 2000. [en ligne], (consulté le 2 novembre, 2010),
- http://www.settlement.org/downloads/Municipal_Sector.pdf
- Galipeau, Silvia. « Femmes immigrées doublement discriminées ». *La Presse*, 15 Septembre 2009, [en ligne], (consulté le 2 novembre, 2010),
- <http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/national/200909/15/01-901984-femmes-immigrees-doublement-discriminees.php> revue 10 mars 2010.
- Gadpaille, Michelle. « Tropes of Transition: Words, Memory and the Immigrant Experience ». Dans *Le Canada sous le signe de la migration et du transculturalisme: du multiculturalisme au transculturalisme* éd. préparée par Klaus Dieter Ertler et Martin Löschnigg. Frankfurt am Main, New York: Peter Lang, 2004.
- Gendering Immigration/Integration: Policy Research Workshop Proceedings and a Selective Review of Policy Research*. Report from the First National Conference Responding to Diversity in the Metropolis: Building an Inclusive Agenda. Edmonton: Funded by Status of Women Canada's Policy Research Fund, 1998.
- Hamilton, Roberta. *Gendering the Vertical Mosaic*. Toronto: Pearson Prentice Hall, 2005.
- Hayes, Debra et Beth Humphries. *Social Work Immigration and Asylum*. New York: Jessica Kingsley Publishers, 2004.
- Helmes-Hayes, Rick et James Curtis. « Introduction ». Dans *The Vertical Mosaic. Revisited*, éd. préparée par Rick Helmes-Hayes et James Curtis, 3-34. Toronto: University of Toronto Press, 1998.
- Horowitz, Gadd. « Conservatism, Liberalism and Socialism in Canada: an Interpretation ». Dans *Canada's Origins, Liberal*, éd. préparée par

- Janet Ajzenstat et Peter J. Smith, 21-44. Ottawa: Carleton University Press, 1995.
- Housing and Social Planning Branch, *Immigrant Needs and Services in Edmonton*. Edmonton: Edmonton Social Services, 1986.
- Husaini, Zohra. *The needs of immigrant women of Edmonton*. Edmonton Working Group on the Issues of Immigrant Women. Edmonton: University of Alberta, 1984.
- Juteau, Danielle. *L'ethnicité et ses frontières*. Montréal: Les presses de l'Université de Montréal, 1999.
- Juteau, Danielle. *La différenciation sociale: modèles et processus*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- Karsz, Saul. «L'exclusion: faux concept, vrai problème». Dans *L'exclusion, définir pour en finir*, éd. préparée par S. Karsz. 99-169. Paris: Dunod, 2000, pp. 117-118.
- Castel, Robert. «Cadrer l'exclusion». Dans *L'exclusion, définir pour en finir*, éd. préparée par S. Karsz. 35-60. Paris : Dunod, 2000.
- Kelley, Ninette. *Working with refugee women. A practical Guide*. Geneva: International NGO Working Group, 1989.
- Kelley, N., Trebilcock. *The Making of the Mosaic. The History of Canadian Immigration Policy*. Toronto: University of Toronto Press, 1998.
- Kenney, Jason. *Message du ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme*. Dans le Rapport annuel au Parlement sur l'immigration. 2009. [en ligne], (page consultée le 21 mars, 2010), <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/rapport-annuel2009/message.asp>
- Kim, Ann H., *The social context of residential integration. Ethnic groups in the United States and Canada*. El Paso : LFB Scholarly Publishing, 2009.
- Kunz, Jean L., Anne Milan et Sylvain Schetagne. *Inégalité d'accès : un rapport sur le racisme*. Un rapport préparé pour la Fondation canadienne des relations raciales par le Conseil canadien de développement social. Ottawa : Fondation canadienne des relations raciales, 2000.
- Kvale, Steinar et Svend Brinkmann. *Interviews*. Los Angeles: Sage, 2009.
- Legault, Gisèle, éd., *L'intervention interculturelle*. Montréal-Paris: Gaetan Morin Éditeur, 2000.

- Li, Peter. « Immigrants en temps que concept bureaucratique, folklorique et analytique ». Dans *Reponse à la diversité dans les métropoles. Les actes du premier colloque national metropolis sur l'immigration*, éd. préparée par Baha Abu-Laban et Tracey M. Derwing. Edmonton: Centre d'excellence des Prairies sur l'immigration et l'intégration, 1997.
- Aussi consulté en ligne : [en ligne], (page consultée le 20 décembre 2010), http://canada.metropolis.net/events/edmon/chapt5_f.html
- Li, Peter. « Les minorités visibles dans la société canadienne : les défis de la diversité raciale ». Dans *La différenciation sociale : modèles et processus*, éd. préparée par Danielle Juteau. 121-154. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- Lippert, Randy. « How do immigrants become Canadian citizens? ». Dans *Questioning Sociology. A Canadian perspective*, éd. préparée par George Pavlich et Myra J. Hird. 294-314. Oxford University Press, 2007.
- Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (L.C. 2001, ch. 27), Ministère de la Justice Canada. [en ligne], (page consultée le 21 mars, 2010), <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/I-2.5/page-10.html>
- Macklin, Audrey. « Dancing across borders: Exotic dancers, trafficking and Canadian Immigration policy ». *The International Migration Review*. Vol. 37, Iss 2. (Summer 2003): 464-500.
- Malcom, Alexander. *Social Inclusion, Social Exclusion and Social Closure: What Can We Learn from Studying The Social Capital of Social Elites?* Conference paper, Engaging Communities. Brisbane. Australia : 14-17 August, 2005, [en ligne], (page consultée le 11 janvier, 2011), <http://www.engagingcommunities2005.org/abstracts/Alexander-Malcolm-final.pdf>
- The Maytree Foundation. *Brief to the Standing on Citizenship and Immigration regarding Proposed Immigration and Refugee Protection Regulations*. Brief, Toronto: 31 January, 2002.
- McDonald, Ted et Elizabeth Ruddick, et les autres. *Canadian Immigration. Economic Evidence for a Dynamic Policy Environment*. School of Policy Studies. Kingston: Queen's University of Kingston, 2010.
- Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children, Woman Abuse Council of Toronto. « *No Cherries Grow On Our Tree* ». *A Social Policy Research Paper for the Take Action Project to*

Address Women's Poverty and Violence Against. Policy Research Report. Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children, Woman Abuse Council of Toronto: 2008.

Michel, Andrée. *Femmes, sexisme et sociétés.* Paris: Presses universitaires de France, 1977.

Möller, Kurt. «The role of social work in the context of social disintegration and violence», *New directions for youth development.* No. 119 (2008): 187-205.

More Inclusive Canadian Communities. Extrait du site Web de la Fédération canadienne des municipalités. [en ligne], (page consultée le 30 novembre, 2011),

<http://www.fcm.ca/newfcm/Java/frame.htm>

Ng, Roxanne. *Politics of Community Services. Immigrant Women, class and state.* Halifax: Fernwood Publishing, 1996.

Ng, Roxane et Judith Ramirez. *Immigrant Housewives in Canada.* Toronto: Immigrant Women Centre, 1981.

Ng, Roxane et Gillian Walker, et Jacob Muller, éd., *Community Organization and the Canadian State.* Toronto: Garamond Press, 1990.

Ng-See-Quan, Kamlyn. *Les femmes racisées et les femmes immigrantes vivant dans les villes.* [en ligne], (page consultée le 10 juillet, 2010),

http://www.cawivt.org/pdf/FR/Racialized_Immigrant_Women_Cities.pdf

Ollivier, Michèle et Manon Tremblay. *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche.* Montréal : L'harmattan, 2000.

Omidvar, Ratna et Ted Richmond. *Immigrant Settlement and Social Inclusion in Canada,* Toronto: The Laidlaw Foundation, 2003.

Oxoby, Robert J., « Understanding Social Inclusion. Social Cohesion and Social Capital ». *International Journal of Social Economics,* Vol. 36 (12), October. (2009): 1133-1152, [en ligne], (page consultée le 30 juin, 2010),

<http://ideas.repec.org/p/clg/wpaper/2009-11.html>

Pearce, Jenny. *Development, NGOS, and civil society: selected essays from Development in practice.* Oxford: Oxfam GB, 2000.

- Porter, John. *The vertical mosaic: an analysis of social class and power in Canada*. University of Toronto Press. 1965.
- Pratiques exemplaires pour les services d'établissement*. Rapport du comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, le président David Tilson. mars 2010, 40^e législature, 3^e session. Ottawa : Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2010. [en ligne], (page consultée le 5 janvier 2011),

<http://www2.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4388396&Mode=1&Parl=40&Ses=3&Language=F>
- Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod, 2006.
- Recent immigrants in Metropolitan areas. A Comparative Profile*. Strategic Research and Statistics, CIC, 2005. [en ligne], (page consultée le 8 juin, 2010),

<http://www.cic.gc.ca/english/resources/research/census2001/canada/partg.asp>
- Reitz, Jeffrey G., éd., *Host Societies and the Reception of Immigrants*. La Jolia, CA: Center for Comparative Immigration Studies, University of California, 2003.
- Reitz, Jeffrey G. éd., *Ethnic Relations in Canada by Raymond Breton*. Québec: McGill-Queen's University Press, 2005.
- Richmond, Ted et John Shields. «NGO-Government Relations and Immigrant Services: Contradictions and Challenges». *Journal of International Migration and Integration*, Vol. 6 No. 3/4 (2005) : 513-526, [en ligne], (page consultée le 8 juin, 2010),

<http://www.springerlink.com/>
- Scharnitzky, Patrick. *Les pièges de la discrimination. Tous acteurs, tous victimes*. Montréal: L'archipel, 2006.
- Sen, Amartya. *Identité de violence*. Paris: L'illusion du destin, Odile Jacob, 2007.
- Sen, Amartya. *Development as Freedom*. London: Oxford University Press, 2001.
- Simon-Barouh, Ida et Véronique De Rudder. *Migrations internationales et Relations Interethniques. Recherche, politique et société*. Montréal: L'Harmattan, 1997.

Sjolander, Claire T. et Heather A. Smith, et les autres. *Feminist Perspectives on Canadian Foreign Policy*. Oxford University Press, 2003.

The Small Centre Strategy. The Regional Dispersion & Retention of Immigrants. Discussion paper developed for National Settlement Conference II, Calgary: 2003: 1-20.

The Small Centre Strategy. The Regional Dispersion & Retention of Immigrants. Calgary: Discussion paper developed for National Settlement Conference II. 2003, 1-20.

Smith, Adrienne. *Approche modernisée de CIC à l'égard du Programme d'établissement*. [en ligne], (page consultée le 15 janvier, 2011),

http://integration-net.ca:81/index.php?option=com_content&view=article&id=37&Itemid=1&lang=fr

Southcott, Chris. « Différenciation sociale selon les régions dans le Canada de demain: différences tendanciennes entre les régions urbaines et régions rurales pour la prochaine décennie ». Dans. *La différenciation sociale: modèles et processus, éd. préparée par Danielle Juteau*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2003: 205-251.

Statistique Canada. *Recensement de 2006: immigration, citoyenneté, langue, mobilité et migration*. [en ligne], (page consultée le 25 mars, 2010),

<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/071204/dq071204a-fra.htm>
re migration

Statistique Canada. *Aperçu de l'AC 2008. Diversité ethnique et immigration*. [en ligne], (page consultée le 25 mars, 2010),

http://www41.statcan.ca/2008/30000/ceb30000_000-fra.htm

Statistique Canada. *Projections de la diversité de la population canadienne*. [en ligne], (page consultée le 25 mars, 2010),

http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5126&lang=fr&db=imdb&adm=8&dis=2

Stirbys, Cyntya. « Gender-Based Analysis and Differing Worldviews ». *Canadian Women Studies, Les cahiers de la femme*, (2008) : 138-146.

Supporting Immigrants and Immigration to Alberta. Edmonton. 2005. [en ligne], (consulté le 10 octobre 2010),

http://employment.alberta.ca/documents/WIA/WIA-IM_policy_framework.pdf

Tahon, Marie-Blanche. *Sociologie des rapports de sexe*. Ottawa: Les presses de l'Université d'Ottawa, 2003.

Trebilcock, Ninette et Michael Kelley. *The Making of the Mosaic. The History of Canadian Immigration Policy*. Toronto: University of Toronto Press, 1998.

Ubbiali, Georges. *Marxisme et genre, une approche des débats actuels*, [en ligne], (page consultée le 25 mars, 2010),

<http://www.cahiersdusocialisme.org/2010/12/07/marxisme-et-genre-une-approche-des-debats-actuels/>

Wacuant, Loic. *Durheim and Bourdieu: the common plinth and its cracks*. dans Bridget Fowler, éd. «Reading Bourdieu on society and culture». Blackwell Publisher, 2000: 115.

Wayland, Sarah. *Integration of Immigrants through Local Public Services*. Brampton, ON. : Regional Peel, Human Services, 2010. [en ligne], (page consultée le 25 mars, 2010),

<http://site.ebrary.com/login.ezproxy.library.ualberta.ca/lib/ualberta/docDetail.action?docID=10390925>.

Winter, Elke. *Max Weber et les relations ethniques*. Laval: Les Presses de l'Université Laval, 2004.

Mémoires Consultées:

Hyppolite, Ismaëlie. *Contributions au développement socioéconomique de la région d'Edmonton par les femmes africaines francophones immigrées entre 2000 et 2006*. Maîtrise en arts en études canadiennes et sociologie. Edmonton: 2009.

Busuioc, Iulian. *Les immigrants roumains post-1989: vers une nouvelle communauté ethnoculturelle montréalaise?* Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie, Québec : Université de Québec, 2007.

Vaughan, Glenys. *Ethnic origin and the use of social services: the experience of a hospital social service department*. Montréal: McGill University, 1990.

Annexe

Questionnaire

Je m'appelle Natalia Baietrau. Je suis étudiante à la maîtrise à l'Institut d'Études Canadiennes de l'Université de l'Alberta. Pour ma thèse de maîtrise, je mène une recherche sur le sujet « *Comment les immigrantes l'Est de l'Europe utilisent-elles les services sociaux d'accueil et établissement pour s'intégrer dans la communauté d'Edmonton?* ». Ce questionnaire a un but académique. Il a pour objectif de m'aider à recueillir les données qui vont me permettre de répondre à ma question de recherche. Les réponses resteront confidentielles. L'anonymat des répondantes sera préservé.

Je vous remercie de prendre du temps pour répondre à ces questions.

Section - Éducation

Les questions suivantes se rapportent à l'éducation. Elles ont pour objectifs de déterminer l'importance de l'éducation pour les femmes immigrantes au cours de leurs trois premières années.

1. Aviez-vous eu un diplôme avant d'immigrer au Canada ?

- Oui
- Non

2. Si oui, dans quel domaine ?

3. Indiquez votre niveau d'études avant votre immigration au Canada.

- Primaire.....
- Secondaire.....
- Universitaire.....
- Autre, précisez.....

4. Indiquez votre niveau d'études actuel.
- Primaire.....
 - Secondaire.....
 - Universitaire.....
 - Autre, précisez.....
5. Planifier vous des études dans les prochaines années (1- 2 années)?
- Oui
 - Non
6. A. Connaissiez-vous une des langues officielles du Canada avant votre immigration?
- Anglais
 - Français
 - Aucune
7. B. Si vous connaissiez une des langues officielles du Canada, indiquez votre niveau de connaissance de ces langues?

Choisissez pour chacune: débutant, intermédiaire, avancé

	<u>Français</u>	<u>Anglais</u>
Écrit		
Parlé		

8. Avez-vous pris des cours de langue étrangère pendant tout le temps passé au Canada?
- Oui
 - Non

Précisez quelle langue et le niveau acquis_____

Section – Emploi

Cette série de questions cherche à savoir la situation socio-économique des femmes de l'Est de l'Europe selon leur emploi comme indicateur de la qualité de vie, des rapports socio-économiques avec la société d'accueil.

9. Aviez-vous eu un emploi dans votre pays d'origine ?

- Oui
- Non

10. Avez-vous un emploi maintenant ?

- Oui
- Non

11. Si oui, comment l'avez-vous eu ?

12. Est-ce votre premier emploi au Canada ?

- Oui
- Non

13. Si vous ne travaillez pas, avez-vous déjà cherché un emploi ?

- Oui
- Non

14. Dans le cas où vous avez déjà cherché un emploi et vous n'en avez pas trouvé, d'après vous cette difficulté à trouver du travail est causée par votre :

Éléments	Beaucoup	Très Peu	Faiblement	Pas du tout
Origine				
Sexe				
Langue				
Compétence				
Autres				
A part ces éléments, avez-vous quelque chose à ajouter ?				

15. Si vous ne travaillez pas, depuis combien de temps êtes-vous sans emploi ?

- Moins d'un mois
- 1 à 6 mois
- 7 à 12 mois
- 13 à 18 mois
- 19 à 24 mois
- 25 mois et plus

16. Si vous ne travaillez pas, planifiez-vous de travailler dans le futur (6 -12 mois)?

- Oui
- Non, précisez _____

17. Si vous travaillez, travaillez-vous dans votre domaine de formation ?

- Oui
- Non, précisez _____

18. Est-ce que l'emploi répond à vos besoins financiers?

- Oui
- Non

19. Est-ce que l'emploi correspond à vos

- Attentes professionnelles?
- Expériences professionnelles?
- Sans réponse

20. Travaillez-vous à

- temps plein
- temps partiel

21. Combien gagnez-vous par mois ?

- Moins de \$1000
- \$ 1001 - \$2500
- \$ 2501 – 4000
- \$ 4001- 5000

- \$ 5001 et plus

22. Travaillez-vous dans le secteur

- Public
- Privé

23. Pensez-vous que votre salaire est inférieur à celui (choix multiple)

- des femmes de la communauté d'accueil
- des femmes immigrantes qui sont arrivées au Canada avant vous
- des hommes immigrés
- des hommes de la communauté d'accueil
- Autre, précisez _____

Section – Culture et société

Ces questions ont comme but de déterminer le niveau de connaissance de la culture et des éléments sociaux canadiens aussi que les obstacles qui empêchent leur connaissance.

24. Indiquez une ou plusieurs raisons qui vous ont poussé à vous établir à Edmonton :

- Famille
- Communauté ethnique/religieuse
- Emploie/Études
- Autre _____

25. Si vous avez bénéficié des services d'un organisme pour vous établir à Edmonton, précisez lequel :

- organisation à but non lucratif
- institution ou agence gouvernementale
- organisation religieuse ou ethnique
- établissement d'éducation
- organisation ou agence privé
- avocat
- autre, précisez _____

26. Quelle est l'importance de chacun de ces éléments pendant vos premières années à Edmonton.

Éléments	Beaucoup	Très Peu	Faiblement	Pas du tout
Votre langue				
Votre culture				
Votre origine ethnique				
Votre âge d'arrivée				
Votre sexe				
Votre statut d'immigrant				
Votre niveau d'éducation				
La Non-reconnaissance de compétences et de diplômes				
A part ces éléments, avez-vous quelque chose à ajouter ?				

27. Participez-vous aux activités socioculturelles organisées par la communauté ethnique à laquelle vous appartenez?

- Oui
- Non

28. Si oui à quelle fréquence ?

<i>Communauté ethnique</i>	Semaine	mois	trimestre	6 mois	1 an
1 fois					

2 fois					
3 fois					
4 fois					
Autre, Précisez					

29. Si non pourquoi ?

30. Pouvez-vous expliquer quel rôle votre communauté ethnique joue pour vous?

31. Participez-vous aux activités socioculturelles organisées par une communauté/organisation autre que la vôtre?

- Oui
- Non

Précisez _____

32. Si oui à quelle fréquence ?

<i>Activités socioculturelles</i>	Semaine	mois	trimestre	6 mois	1 an
1 fois					
2 fois					
3 fois					
4 fois					
Autre, Précisez					

33. Faites-vous du bénévolat ?

- Oui
- Non

34. Si oui à quel rythme et où? _____

	Semaine	mois	trimestre	6 mois	1 an
1 fois					
2 fois					
3 fois					
4 fois					
Autre, Précisez					

35. Est-ce que les organismes gouvernementaux et ceux communautaires ont joué certain rôle dans tout le temps que vous êtes en Edmonton?

- Oui
- Non

Déterminez l'importance de chacun de ces types d'organismes avec une note de 1 jusqu'à 10, où 10 est le maximum.

A. Les organismes gouvernementaux

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Expliquez _____

B. Les organismes communautaires

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Expliquez _____

36. Comment avez-vous appris de ces organisations communautaires?

- Télé
- Internet (quel site ?)
- Presse écrite
- Ambassade
- Services CIC
- Ami
- Famille
- Autre, précisez

Section - Accueil et établissement

Cette section a comme but d'évaluer l'impact des services **communautaires** pour les nouvelles arrivantes de l'est de l'Europe.

37. Est-ce que vous avez entendu jamais de services d'accueil et d'établissement?

- Oui
- Non

38. Est-ce que connaissez-vous des services et des programmes d'accueil et d'établissement?

- Oui
- Non

39. Choisissez les services utilisés :

- Formation linguistique;
- Aide avec les tâches quotidiennes;
- Établissement dans la nouvelle collectivité (par exemple, conseils sur comment trouver un logis ou un médecin de famille, obtenir des services gouvernementaux et communautaires, inscrire les enfants à l'école, etc.
- Aide dans la recherche d'emploi;

- Recherche de logement;
- Aide pour s`ajuster à la vie au Canada;

40. Si vous-avez utilisé un ou plus de services énumérés, pouvez-vous en choisir un et l`expliquer comment il fonctionne ?

41. Indiquez jusqu`à quel niveau ces services vous ont aidée?

Services	Beaucoup	Très Peu	Faiblement	Pas du tout
de l'aide avec les tâches quotidiennes				
de formation linguistique				
d`établissement dans la nouvelle collectivité				
de l'aide dans la recherche du logement				
de l'aide dans la recherche d'emploi				
de l'aide pour s`ajuster à la vie au Canada				
être jumelé à un mentor canadien				
d`obtenir de l`aide pour avoir accès à des services destinés aux réfugiés				
de reconnaissance de				

compétences et de diplômes				
A part ces éléments, avez-vous quelque chose à ajouter ?				

42. Indiquez l'importance de ces services d'accueil et d'établissement reçus dans votre cas avec une note de 1 jusqu'à 10, où 10 est le maximum.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Expliquez _____

43. Estimez la qualité de services d'accueil et d'établissement vécu dans votre cas avec une note de 1 jusqu'à 10, où 10 est le maximum.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

44. Quelles sont les conséquences de cette expérience pour vous?

45. Cette expérience a-t-elle induit des changements dans votre vie?

46. Décrivez le but et l'activité d'un programme ou service que vous considérez le plus utile pour vous.

47. Quelles sont vos recommandations aux services d'accueil et

d'établissement pour les femmes immigrantes et réfugiées qui vivent à Edmonton ?

Expliquez _____

48. Pouvez-vous identifier un ou plus de noms de programmes auxquels vous avez participé comme nouvelle arrivante?

49. Pouvez-vous nommer des organismes qui offrent services pour les immigrantes récentes?

50. Comment avez-vous appris de ces services/ces programmes?

- Télé
- Internet (quel site ?)
- Presse écrite
- Ambassade
- Services CIC
- Ami
- Famille
- Autre, précisez

51. Considérant différents aspects de votre vie, vous considérez-vous comme une personne complètement intégrée?

- Oui
- Non

Expliquez _____

Avez-vous d'autres commentaires

Section – Renseignements généraux :

Les questions rassemblées dans cette section nous aideront à recueillir quelques informations personnelles vous concernant.

1. De quel pays venez-vous ?

2. Depuis combien de temps vivez-vous à Edmonton ?

- 6 mois à 12 mois
- 1 an à 2 ans
- 2 ans à 3ans
- 3 ans à 5ans
- > 5 ans

3. Quel âge avez-vous ?

- 16 – 20 ans
- 20 – 25 ans
- 25 – 30 ans
- 30 – 40 ans

4. Quel est votre statut matrimonial ?

- Célibataire
- Mariée
- Séparée
- Divorcée
- Veuve

- Union libre
- Autre, précisez

5. Combien d'enfants avez-vous ?

- 0
- 1 à 2
- 3 à 4
- 5 et plus

6. Si vous avez des enfants, vivez-vous seule avec eux ?

- Oui
- Non

Si non avec qui d'autres vivez-vous ?

7. Choisissez la catégorie¹¹³ selon laquelle vous avez immigré au Canada ?

- Travailleurs qualifiés et professionnels
- Entrepreneurs
- Travailleurs autonomes
- Investisseurs, entrepreneurs et travailleur autonome
- Candidats des provinces
- Catégorie de l'expérience canadienne
- Catégorie de la famille :
 - a. époux et partenaires
 - b. enfants à charge
 - c. parents et grands-parents
- Réfugiés parrainés par le gouvernement
- Réfugiés parrainés par le secteur privé
- Personnes à charge des réfugiés

Merci d'avoir pris du temps pour remplir ce questionnaire

¹¹³ *Immigrer au Canada*, <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/index.asp> revue à 12 juin 2010